

Débat public Studios Occitanie Méditerranée

Compte-rendu intégral Réunion publique Jeudi 10 septembre 2020

SALLE/ADRESSE :	Béziers
PARTICIPANTS :	133 personnes
DÉBUT > FIN :	18 h 20 à 20 h 10 (durée du REC : 1 h 50)
QUESTIONS-RÉPONSES :	13 questions

En tribune

Maîtrise d'ouvrage :

M.	André	BONNET	Cabinet Gaxieu
Mme	Aurélie	FISSOT	Cabinet Gaxieu
M.	Bruno	GRANJA	Maître d'ouvrage
Mme	Laurence	MARTY	OMLB Architecture

Intervenants :

M.	Yann	FERNANDEZ	Animateur
M.	Robert	MÉNARD	Maire de Béziers
M.	Emmanuel	NADAL	Garant
M.	François	TUTIAU	Garant
M.	Philippe	VIDAL	Vice-président du Conseil départemental de l'Hérault

COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Bonjour à toutes, bonjour à tous. Ravi de vous voir aussi nombreux dans cette salle où je suis déjà venu deux fois. Mon nom est Yann FERNANDEZ. À certains, cela rappelle quelque chose : Sud Radio, c'est ça. Comme ça, c'est fait, on n'en parle plus et on l'évacue.

Mon rôle ce soir n'est pas très éloigné de la radio, c'est entre les deux. Le rôle d'animateur, c'est « anima » : donner son esprit, son âme à ce qu'on est en train de faire. Ce soir, c'est ce qu'on va me demander de faire : être entre vous, la salle, et les gens qui sont sur scène pour que, ce soir, on ait une parole qui puisse passer de l'un à l'autre et avec le respect que l'on se doit. Cela va sans dire puisque l'on est entre gens de qualité. Même si avec vos masques, je ne vous vois pas comme d'habitude, mais je vous devine un peu dans les yeux.

Nous avons des contraintes. C'est ma première réunion publique avec le masque. Je peux vous garantir qu'évidemment, je suis comme vous. Ce soir, comme je suis là, je me permets une petite pause du masque. Mais après, quand je vais venir dans la salle, je remettrai mon masque, même si ce n'est pas terrible, pour respecter le protocole et les contraintes et pour notre santé à tous. Vous êtes d'accord ? Très bien. Le problème avec ça, c'est que je ne sais pas qui parle. C'est plus difficile pour identifier.

On va démarrer avec des prises de parole institutionnelles assez rapides. Je leur ai demandé d'aller assez vite. Ce soir, c'est la réunion publique numéro 1. Après, nous aurons 5 ateliers dans le Domaine de Bayssan qui seront spécialisés – mais je reviendrai dessus et je vous expliquerai – par thème. Vous pourrez évidemment venir juste pour ce thème-là pour en savoir un peu plus. On rentrera un peu plus dans le détail à ce moment-là. Et la dernière réunion publique de clôture aura lieu ici même, le 27 octobre.

On a un cadre légal dans lequel se tient cette réunion publique. Nous avons 2 garants et on est régi par la loi. On a des choses à faire et d'autres à ne pas faire. Première chose que l'on fait, c'est qu'on enregistre tout ce qui se passe dans cette salle. On a une caméra qui se trouve là-bas. Si vous ne voulez pas être retenu dans l'enregistrement qui se fera, si vous posez une question par exemple, vous allez voir un Monsieur venir avec un papier pour vous faire signer un droit à l'image : si vous ne voulez pas, vous ne signez pas et vous ne passerez pas. C'est-à-dire que cette partie sera floutée et on ne vous verra pas.

Deuxième chose, ce soir, je vous propose ce qui fonctionne en général dans les autres réunions publiques que j'ai animées et ça se passe toujours très bien, donc je pense qu'ici ce sera pareil. Nous avons une salle qui est pleine : si tout le monde a envie de poser une question, vous imaginez que ça fait beaucoup de questions. Si chacun pose une question et a une réponse de 2 minutes, cela fait au mieux 3 minutes par question. Vous imaginez le nombre de minutes, on y est à minuit et demi. Avant, il faut qu'on mange et on a peut-être autre chose de prévu. D'abord, en général, tout le monde ne pose pas de question, par contre vous êtes là pour écouter et pour apprendre des choses. Si vous voulez poser une question, pas de souci, au contraire, c'est fait pour ça : on a coupé la soirée en 2 thèmes, c'est plus simple et plus cohérent.

- La première partie, j'interrogerai les personnes qui sont sur scène et après je viens vous voir. Sur cette partie qu'on vient d'évoquer, vous poserez vos questions, juste sur cette partie-là.
- Après, on passera sur la deuxième partie et là, vous pourrez poser vos questions sur la deuxième partie. Et comme je suis un garçon sympathique, si jamais vous avez une question sur la première partie, que vous avez oublié de poser, à la fin vous pourrez la poser aussi.

Vous pourrez toujours poser vos questions. Mais sur le premier arrêt de questions/réponses, vous poserez vos questions uniquement sur la première thématique, s'il vous plaît. Sinon, on va poser des questions sur ce qu'on n'a pas encore évoqué et ça sera un peu ennuyeux. D'accord ? Ça vous va à tous ? Comme ça, c'est plus simple et plus efficace. Ça, c'est pour les questions.

Deuxième chose pour les questions. Il y a toujours des gens qui veulent en poser plein. C'est normal, c'est comme ça. Mais je suis désolé, il faut que tout le monde ait la possibilité de poser des questions. Donc, vous avez posé une question, je vous ai identifié. On va d'abord faire le tour de la salle pour que chacun puisse avoir la possibilité de poser sa première question et après je reviens à vous,

évidemment, pour que vous posiez votre deuxième question. On ne fait pas une mitrailleuse. Ce n'est pas parce que vous avez le micro que vous en posez cinq d'un coup. Ça ne marchera pas avec moi. Je vous rappelle que j'ai été à Sud Radio : des comiques, j'en ai eu en face de moi et qui ont essayé de s'amuser. Donc, ça ne marchera pas. Ne le tentez pas parce que je reprendrai le micro. Mais par contre, je veux que tout le monde puisse avoir la possibilité de poser ses questions. C'est pour ça que je vous dis ça. Sinon, certains vont parler sans arrêt et d'autres ne pourront pas parler. Ça, je ne le voudrais pas. Est-ce que vous êtes d'accord avec ça ? Ça paraît logique tout ce que je vous dis. Ça me rassure, c'est pareil que dans toutes les autres salles.

Je vais rentrer dans les détails après. Je vous donnerai les thématiques de la première partie et de la deuxième. En fin de compte, ce que je vais d'abord faire, c'est les interroger comme un candide que je suis. Je me mets à votre place et voilà : si j'étais dans la région, si on me proposait un truc comme ça, voilà les questions qui me viennent naturellement à l'esprit. Donc je poserai les miennes déjà. Ça va en éliminer pas mal. Et si je n'ai pas posé celle que vous vouliez, vous levez la main et je viens.

Je viendrai avec mon micro, mais avec ce fichu virus, c'est le bazar, autant pour vous que pour moi, c'est pareil. Donc je remettrai mon masque pour ne pas vous embêter, et puis surtout je viendrai avec un deuxième micro pour ne pas que je partage mes microbes avec vous. Vous êtes d'accord ? Même si les miens sont éduqués, mais quand même, on ne sait jamais. Je ne veux pas vous embêter. Je viendrai avec un deuxième micro que je vous tendrai, mais je le garde, comme ça vous pourrez bien parler devant. Parce qu'il y en a qui parlent mal dans un micro et on ne comprend pas ce qu'ils ont dit. Une fois que la personne aura posé la question avec ce micro, je le donne à une charmante jeune femme que vous verrez à mes côtés toute la soirée, et qui a la charge de passer un coup de lingette dessus pour la question d'après, pour l'individu qui suit. Vous voyez, on a pensé un peu à tout. Ça vous va, encore ?

Si vous avez eu un truc, que vous vous dites : « Tiens, il a oublié ça », vous me le dites. Oui, il y a la clim, on est obligé de l'arrêter, je suis désolé. Donc, on va laisser les portes un peu ouvertes pour éviter... M. MÉNARD, bien le bonjour ! Si on met la clim, c'est contraire aux conditions dans lesquelles on travaille habituellement.

Ce que je vous propose, puisque Monsieur le Maire est arrivé, après ces quelques petites lignes de préambule, c'est de démarrer et de dérouler avec les 2 prises de parole institutionnelles. Ensuite, je vous expliquerai les 2 garants qui sont là, pourquoi ils sont là et quelle est leur fonction de ce soir. Après, on démarrera sur le projet. On essaie de faire ça en 2 heures, ça vous va ? Après, s'il y a beaucoup de questions et qu'on fait en 2 heures et quart, on fera 2 heures et quart. Mais enfin, en général, en 2 heures, c'est plié d'habitude. Je compte sur vous. Vous vous réveillez : quand vous avez des questions à poser, vous levez la main.

Monsieur le Maire, M. MÉNARD, vous me rejoignez sur scène. Quelques applaudissements et il arrive.

Applaudissements.

Mon deuxième micro qui est là d'habitude, il est où ? Il est déjà parti ? Mon micro HF, s'il vous plaît. Ah, voilà, merci beaucoup.

Merci de nous accueillir dans cette ville. Je disais avant que vous arriviez que ce n'était pas la première fois que je venais là, mais que j'étais ravi de revenir à Béziers. Vous devez être content d'avoir un projet dans votre ville et dans votre agglomération ?

M. Robert MÉNARD, Maire de Béziers

Je suis d'abord content qu'il y ait autant de monde. Ce n'est pas rien. Tout à l'heure, j'ai appelé, j'ai dit : « Il doit n'y avoir personne ». Et je trouve que c'est formidable qu'il y ait autant de gens. Je le dis, parce que ça témoigne d'une attente.

Je vais vous répondre sans langue de bois. Quand on s'est vu pour la première fois, avec M. GRANJA, je me suis dit : « C'est trop beau pour être vrai. » Je vous le dis, c'est que ça s'est passé comme ça. Je me suis dit : « Ce n'est pas vrai, c'est des bobards. On nous fait marcher, ça ne va pas se faire. » Ça a été ma première réaction. Pas que moi : du côté du département, ils le diraient exactement de la même façon. Philippe, on se connaît depuis des années, on était sceptique. Je le suis resté longtemps, sceptique. Je pense que le département l'a été de la même façon que moi. Parce que quoi ? Parce que quand quelqu'un vient te voir et te dit : « Je vais faire un parc d'attractions autour du cinéma – parce que c'est quand même ça qu'on retient – et qui en plus permettra de former un certain nombre de gens, qui en plus permettra d'accueillir un certain nombre de productions... » On

pense tous à Sète avec ce qui s'est fait, tu te dis encore une fois : « C'est trop beau pour être vrai. » Et à mon grand étonnement, chaque fois que M. GRANJA nous dit qu'il fait quelque chose, il le fait. En plus, j'avais du passif. Je dis tout, parce qu'on m'a évidemment tout de suite dit : « Mais regardez, ils ont essayé de le faire à côté de Toulouse, ça n'a pas marché. » Expliquez-moi donc, si ça ne marche pas à Toulouse, pourquoi ça marcherait à Béziers ? Parce qu'ici, on est des ploucs. Sous-entendu : ce qui ne se fait pas à Paris ou à Toulouse ne peut pas se faire ici.

Et je découvre quelqu'un qui a de la suite dans les idées, qui est convaincant, de plus en plus convaincant. Quand il m'a présenté au début un certain nombre de choses, je me suis même demandé si c'était vrai. Le mec est vraiment membre de tel ou tel groupe ? Et j'ai découvert que oui. Ensuite, il a entraîné dans ce projet des Biterrois pour qui j'ai beaucoup d'estime et qui se sont mis, eux aussi, à y croire. Et tout ça, ça a donné du crédit.

Et là, nos 2 arbitres des bonnes manières sont ici et sont chargés, par une organisation nationale, sérieuse et tout, de dire si vous voulez de tout ça. Et si ça ne gêne pas tel ou tel, ou si ça le gêne, comment on peut répondre, comment on peut améliorer les choses. Voilà, ça donne du crédit. Mais en même temps, on est prudent dans la ville, nous : à la différence des gens ici, M. et Mme MARTY qui mettent leur temps, ils mettent leur argent aussi. Nous, les élus, on ne met jamais notre argent, on met le vôtre. Et donc, la règle que nous appliquons avec le département – tu es d'accord, Philippe –, c'est de dire qu'on soutient vraiment le projet, mais en même temps, on ne joue pas pour l'instant l'argent des collectivités, parce qu'on ne peut pas le faire vis-à-vis de vous. Si pour une raison indépendante de Bruno GRANJA, ça ne marchait pas, je ne veux pas que quelqu'un nous reproche demain – ou te reproche puisque tu es comme moi, dans le même état d'esprit – d'avoir utilisé de l'argent public pour quelque chose qui ne s'est pas fait. Vous me direz qu'il y a plein de choses qui ne se font pas et on utilise aussi l'argent public. Mais enfin, on va essayer de ne pas le faire. Voilà un peu dans quel état d'esprit je suis.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Comme d'habitude, vous avez été clair. Est-ce que je peux vous demander une chose avant que vous redescendiez ? Qu'est-ce que vous attendez d'un projet comme celui-ci ? J'imagine le développement économique, le développement de l'image du Biterrois ? Vous avez parlé d'image qui est parfois, c'est vrai, pas très glorieuse alors que vous avez tout pour que cette région et cette ville soient reconnues, et non pas comme vous l'avez dit.

M. Robert MÉNARD, Maire de Béziers

D'abord, une image pas très glorieuse... Je vais être gentil avec vous, mais je vais finir par ne pas l'être, dans 10 secondes.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

C'est ce que vous disiez tout à l'heure, Monsieur le Maire, quand vous avez dit : « On nous prend pour des ploucs. »

M. Robert MÉNARD, Maire de Béziers

Oui, comme ça, ça va. Sinon quand même, on lui rentre dedans, vous êtes d'accord ? On ne va pas se laisser faire. Eh oui, mais c'est comme ça ; ici on a un mauvais caractère quand il s'agit d'avoir mauvais caractère. Ce que j'attends, d'abord, c'est plein de choses. Moi, j'entends plein de politiques me raconter qu'il faut industrialiser cette région. Cette région, cette ville, elles l'ont été, il y a 50 ans. Aujourd'hui, osez faire croire qu'on va faire venir un gros industriel à Béziers... Oui, on peut développer la Cameron et voir comment ça [Terme incompris – 00:13:19]. Mais c'est des mensonges éhontés. On peut toujours dire ça avant les élections, après ou je ne sais pas quoi. C'est des conneries, ça ne se fera pas.

Ici, ce qu'on a, on a des choses. On a un climat. Ce n'est pas rien ici. Quand tu fais du cinéma et que tu offres un cadre où il y a 300 jours de soleil par an, ce n'est pas tout à fait rien.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Ce n'est pas pour rien qu'on est allé à Hollywood.

M. Robert MÉNARD, Maire de Béziers

Exactement. Vous faites bien de le dire. On a ça. On a ici, pas seulement un temps, une histoire, une personnalité – je parle des paysages, je parle des gens – qui peuvent séduire un certain nombre de producteurs. On a ici un espace incroyable parce que, quand même, trouvez-moi 150 hectares d'un

seul tenant qui appartiennent collectivement, au département et à la ville, deux tiers le département, un tiers la ville. C'est-à-dire où il n'y a que 2 décideurs : il n'y a pas 2 200 personnes à exproprier pour pouvoir s'installer là.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

C'est donc plus simple pour avancer ?

M. Robert MÉNARD, Maire de Béziers

Mais bien sûr ! Et au bord de l'autoroute, pardon, vous êtes à une sortie d'autoroute. S'il y a écrit ce que vous voulez demain en haut d'un mâât, les gens le verront sur une autoroute qui est une des autoroutes les plus fréquentées, pas de France, mais d'Europe. Ce sont des atouts incroyables.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

C'est clair.

M. Robert MÉNARD, Maire de Béziers

Alors moi, qu'est-ce que j'en attends ? J'en attends ça. On vit du tourisme ici, d'abord du tourisme. Que ça nous permette de faire encore plus dans le domaine du tourisme. Il doit y avoir, dans un rayon de 100 ou 150 kilomètres, 10 millions d'habitants. L'été, dans un rayon de 30 kilomètres, il y a 1 million d'habitants, 1 million de touristes qui sont là. Voilà, j'attends ça.

Et puis, comme tous les maires et comme tous les gens ici, j'attends aussi que ça donne du boulot : c'est 1 millier d'emplois si ça se fait, pendant la construction. Ce n'est pas rien avec la crise qu'on est en train de vivre. C'est plus de 3 000 emplois toute l'année pour que des gens bossent. Pardon, ici, le taux de chômage, on sait tous ce qu'il est. Bref, c'est une bénédiction pour ma ville, pour notre territoire, pour le département, pour toute cette région.

Et en plus j'ajoute et je finis là-dessus, il n'y a pas, dans toute l'Occitanie, un seul parc de ce type-là. On ne va pas concurrencer une ville [Incertain – 00:16:04] : il n'y en a pas. Il n'y en a aucun. Enfin, on est dans un lieu où il y a les Neuf Écluses juste à côté. Cette ville, il faut le dire... Les Biterrois, il faut être fier de vous : on est la plus vieille ville de France. On ne le vend pas assez : on est la plus vieille ville de France. Le patrimoine de Béziers...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Vous voulez dire que ça peut faire produit d'appel pour faire vivre le tourisme de la ville de Béziers ?

M. Robert MÉNARD, Maire de Béziers

Mais bien sûr ! On peut tous ensemble bosser et en faire une vraie destination. Voilà, je ne rêve que d'une chose, c'est que ça se fasse. J'ai mis un cerje tout à l'heure en passant. Je croise les doigts.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

C'est tout le mal qu'on vous souhaite, à vous tous. Merci, Monsieur le Maire

Applaudissements.

Philippe VIDAL, puisque le Maire vous a interpellé, venez me rejoindre s'il vous plaît, par le même endroit, pour que vous me donniez votre version. Sous vos applaudissements, également.

Applaudissements.

Philippe VIDAL est vice-président – on vient de nettoyer, comme je le fais depuis le début – du département, en charge de ?

Philippe VIDAL, vice-président du Conseil départemental

L'aménagement du territoire.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Donc ça tombe bien. Et le président du syndicat mixte de Bayssan, là où se fait – comme l'a dit Robert MÉNARD – le projet, s'il doit se faire, est à 2 tiers sur vos terres. Ma question, pour poursuivre ce qu'il a dit – parce que comme un très bon journaliste, il a très bien résumé l'histoire –, qu'est-ce que vous en attendez, de ce projet ? On vous a contacté assez rapidement aussi ?

Philippe VIDAL, vice-président du Conseil départemental

Oui, et Bruno GRANJA le confirmera, je crois avoir été le premier visité. Il est allé voir le taulier qui détenait la clé du terrain. Ils étaient 3 : je crois qu'il y avait M. BOBIN et une troisième personne. Et c'est vrai que quand quelqu'un vient vous voir en 2016, je crois, en disant : « On a un projet qui va générer tant d'emplois, tant de retombées sur le territoire et autres », au départ on est un peu surpris parce que ce n'est pas une habitude qu'on a ici, forcément.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

À mon avis, dans toutes les régions de France, ce serait pareil. Le truc miracle, on n'y croit pas trop au début.

Philippe VIDAL, vice-président du Conseil départemental

Non, et on se pince un peu pour y croire. Mais la première réaction, ça a été de voir le président, dès le lendemain matin. Et comme chaque fois qu'on va le voir et qu'on lui soumet une problématique, sa première question, c'est : « Qu'est-ce que tu en penses ? » Ma première pensée, ça a été dire ce que disait le Maire tout à l'heure : on ne risque rien. Ce n'est pas nous qui investissons. Ce n'est pas nos moyens, ça ne nous coûte rien et on sait qu'on est sur un site fabuleux. Donc, on tend la main, on essaie de mettre à disposition ce que l'on peut mettre pour faire avancer. Mais après, on est suspendu aux délais, au temps qui passe, aux informations qu'on nous donne, à l'avancement du dossier. On participe et en même temps, on est un peu spectateur.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

J'imagine que vous veillez à la sauvegarde, quand on vous amène ce projet, du paysage, c'est-à-dire la faune, la flore. Vous faites attention à ça ? Ça fait partie des questionnements aussi, non ?

Philippe VIDAL, vice-président du Conseil départemental

Oui, parce qu'on est sur... Vous me donnez l'occasion et je prends une minute pour parler de Bayssan. Tout le monde n'a pas forcément la vision de Bayssan. Oui, moi je dis [bajsã] et je reste à [bajsã].

M. Yann FERNANDEZ, animateur

C'est une bonne réplique parce qu'il y en a certains qui disent [besã].

Philippe VIDAL, vice-président du Conseil départemental

Quand on sort de l'autoroute et qu'on va vers Béziers, tout le Domaine se trouve à gauche. Il vous faut savoir qu'il y a quelques propriétaires privés qui sont à droite du Domaine, mais tout ce qui est devant, sur le côté, là où il va y avoir les Jardins méditerranéens, est propriété départementale pour *grosso modo* 60 hectares à peu près, 70 hectares. Ensuite, Robert MÉNARD le disait tout à l'heure, sur l'arrière-plan, il y a le syndicat mixte qui était à la base sur 180 hectares – 120 au département et 60 à la ville –, mais d'un accord commun, nous avons cédé – c'est bien aussi de n'être que 2 à travailler dessus – des terres au département pour faire les Jardins méditerranéens, qui vont être une entité départementale financée à 100 % par le département. Et donc, quand on prend les Jardins méditerranéens et l'espace culturel qu'on est en train de faire aussi de l'autre côté, et la rénovation de tout le site, on ne sera pas loin de 100 M€ d'investissements départementaux sur ce site-là. Ce qui fait qu'en attendant que le dossier avance et au fur et à mesure qu'il avance, nous aussi, nous avons contribué à le rendre encore plus attractif. Nous avons développé la rocade autour de la ville. Ce n'est pas rien non plus de développer des infrastructures routières. Et puis, nous sommes en train de construire la piste cyclable qui amène du canal du Midi jusqu'à Bayssan.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Donc, le projet, j'entends que vous n'êtes que deux. C'est vrai que c'est une force parce quand on est nombreux, ça devient vite le bazar. J'ai l'impression, de l'extérieur, que vous êtes en attente, beaucoup en attente parce que le projet paraît vraiment très intéressant et très important pour la ville, l'agglomération et le département. Je vous dirai la même chose qu'à Robert MÉNARD, c'est qu'évidemment, on vous le souhaite. Et j'espère qu'on aura l'occasion, ici, de sceller... Parce qu'on est quand même dans un pays de vignobles, je ne l'oublie pas pour y être passé x fois : il n'y a pas que le rugby, il y a aussi le vignoble. J'espère qu'on aura l'occasion de sceller ce projet et qu'on sera tous contents qu'il arrive au bout et que ça fonctionne. Voilà, c'est tout le mal que je vous souhaite à tous et toutes. Merci en tout cas.

Philippe VIDAL, vice-président du Conseil départemental

Merci à vous. Et je m'excuse si je ne participe pas à tous les débats : je suis attendu ensuite à 19 h 30.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

En tout cas, vous pourrez revenir pour la dernière réunion publique qui a lieu le 27 octobre pour en reparler. Merci beaucoup, M. VIDAL.

Applaudissements.

Je vais accueillir maintenant les 2 garants qui vont nous expliquer très rapidement, en 5 minutes. On est dans un cadre légal : les réunions publiques se doivent d'être tenues. Et eux sont là pour veiller à ce que la parole soit bien respectée. Si je ne fais pas bien mon boulot, par exemple, c'est eux qui vont me taper sur les doigts. Ils vont nous l'expliquer. Vous pouvez les applaudir tous les 2 très fort.

Applaudissements.

Il s'agit de François TUTIAU sur votre droite et Emmanuel NADAL sur votre gauche. Asseyez-vous, installez-vous. On en a pour 5 minutes, mais vous pouvez vous asseoir, c'est le même tarif. Prenez le micro, s'il vous plaît. On va commencer avec vous pour la première question : pourquoi vous êtes là ? Je vais être franc et direct, comme ça on gagne du temps.

Emmanuel NADAL, garant

D'abord pour dire bonsoir à toute cette population. Nous sommes très nombreux et nous vous remercions de cette présence. D'ailleurs, je me posais la question : pourquoi sommes-nous ici ? Nous sommes ici ce soir justement parce que M. GRANJA, ici présent, a un grand projet. Vous avez entendu les intérêts rapportés par les personnes élues. Eh bien, la loi impose, quand on a un grand projet, de demander l'avis des personnes qui n'habitent pas loin, du public local.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Vous, la CNDP, la Commission nationale du débat public, dont vous faites partie tous les deux, est là pour gérer ce genre de grand projet ?

Emmanuel NADAL, garant

Tout à fait. La Commission nationale du débat public, c'est une autorité-administration indépendante. C'est son rôle de mettre en musique la concertation qui est prévue. En fait, ce qu'on va vous proposer ce soir et pour le reste de la concertation, jusqu'au 27 octobre, c'est bien une concertation. Une concertation, c'est beaucoup plus qu'une simple information. Ce que l'on veut, c'est que vous ayez la possibilité de vous exprimer. Nous sommes garants, nous sommes neutres. Nous n'avons, nous, aucun avis à donner sur ce projet.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Le seul avis que vous donnez, c'est que ça se passe dans les règles.

Emmanuel NADAL, garant

Exactement. Nous sommes là pour vérifier que vous avez le droit, que vous avez la possibilité de poser les questions. Et n'hésitez pas à les poser : ça ne sera jamais une mauvaise question. Si d'autres personnes y ont pensé et n'ont pas osé la poser, posez-là, vous pouvez le faire. Il s'agit ici d'un dialogue. Une concertation, c'est d'abord un dialogue. Un dialogue entre le porteur de projet et son équipe, et le public qui est ici. Il faut bien reconnaître au porteur de projet et à son équipe une expertise technique dans toutes les préparations qui ont été faites. Par contre, côté public, il faut reconnaître aussi l'expertise d'usage. Parce que les personnes qui habitent ici connaissent le terrain, elles connaissent les risques, elles connaissent les enjeux. Donc, c'est cette expertise d'usage que l'on vous demande d'exprimer. C'est à vous que l'on donne la parole. N'hésitez pas à formuler vos questions.

Donc, François TUTIAU, Emmanuel NADAL, nous sommes les 2 garants, neutres, indépendants. Nous sommes éventuellement la troisième voie possible pour nous contacter si c'était nécessaire. Mais vous avez des sites, qu'on va vous lister tout à l'heure, pour vous exprimer. Vous aurez des réunions publiques, la première est celle-ci. Vous aurez 5 ateliers pour participer sur des thèmes particuliers. Tout à l'heure, nous allons en parler un peu plus.

Ce dialogue doit se faire dans un respect mutuel. On respecte à la fois l'idée, mais aussi la personne. Quand vous avez une opinion à formuler, il nous faut aussi un argument. Ne dites pas simplement : « Je suis pour, je suis contre », ça n'a pas d'intérêt. Si vous dites pourquoi vous êtes pour, pourquoi vous êtes contre, ça, ça a une importance. C'est vos arguments qui nous intéressent.

Pour préparer cette concertation publique qui va durer 8 semaines, nous avons travaillé... M. François TUTIAU a travaillé avec le maître d'ouvrage depuis 9 mois.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Ça, ce n'est pas un chiffre au hasard, ça dit quelque chose à tout le monde. Cette gestation, cher Monsieur, ça s'est passé comment pour vous ?

François TUTIAU, garant

Comme vous l'indiquez, je travaille depuis le début de l'année, depuis à peu près 9 mois, pour préparer cette concertation. En fait, il y a plusieurs étapes. Ce n'est pas un projet qui sort d'un chapeau. Il y a tout un travail préparatoire. *Grosso modo*, il y a 5 étapes.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

5 étapes avant d'arriver ici ? La première, c'était quoi ?

François TUTIAU, garant

La première, c'était prendre connaissance du projet parce que si les garants n'ont pas à se prononcer sur le projet, ils doivent en maîtriser la totalité. Bien entendu, on ne peut pas parler d'une chose si on ne connaît le contenu. Et c'est la prise de contact avec le porteur de projet.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

La première étape, découverte du projet. La deuxième, on a un oral, des entretiens, des choses comme ça ?

François TUTIAU, garant

La deuxième étape a été assez longue, elle s'est étalée sur plusieurs mois, y compris pendant la période du Covid, notamment par téléphone, mail et visioconférence, avec près d'une trentaine d'entretiens, avec tous les acteurs institutionnels : bien entendu, en premier lieu, les élus, les services de l'État, les associations, un certain nombre de comités de quartier, la mission régionale de l'environnement. Vraiment, avec un très grand nombre d'acteurs, il y a des entretiens préparatoires pour essayer justement de définir quels sont les enjeux et, en même temps, d'indiquer à ces personnes en quoi consiste le rôle des garants, ce que les garants viennent faire là.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Ça, c'est la deuxième étape. La troisième, vous m'avez parlé d'un audit, quelque part. C'est ça, le contexte ?

François TUTIAU, garant

La troisième étape est une étape charnière fondamentale. C'est ce qu'on appelle l'étude de contexte, qui n'est pas connu généralement. L'étude de contexte est demandée aux garants, après avoir eu tous ces entretiens, étudier le dossier, etc., recueilli l'ensemble des propositions, voire des critiques : ils font une étude de contexte qui fait environ une vingtaine de pages et qui est envoyée à la Commission nationale. C'est à partir de cette évaluation de l'étude de contexte par la Commission nationale qu'il y a décision de poursuivre ou de ne pas poursuivre.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Vous voulez dire que là, le projet peut être arrêté ?

François TUTIAU, garant

Ou alors on peut demander au porteur de projet de modifier ou de compléter. À partir de là, de cette étape intermédiaire, on est lancé vers la concertation.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Donc là, on est arrivé à la quatrième étape, j'accélère un tout petit peu. Vous aidez au montage du dossier, c'est ça.

François TUTIAU, garant

La quatrième étape dure et chevauche les autres. C'est une étape très longue qui est en fait la préparation et le montage du dossier de concertation qui se fait à la fois en étroite collaboration avec le porteur de projet, mais également avec la CNDP puisque la CNDP a un rapporteur désigné nommément qui suit pas à pas le duo de garants, depuis le début jusqu'à la fin. C'est un travail en partenariat porteur de projet/CNDP/garants.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

D'accord, la cinquième et dernière étape ?

François TUTIAU, garant

La cinquième, naturellement, c'est l'étape importante qui est l'étape de validation du projet...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Par la Commission ?

François TUTIAU, garant

La validation du dossier de concertation, pardon, par la Commission en séance plénière. Cela permet de lancer réellement la concertation en approuvant le dispositif qui est mis en place et en validant l'ensemble de tous les éléments, de toutes les étapes du dispositif qui va se dérouler sur le terrain.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Pour arriver là, on est passé par tout ça, et évidemment on a eu des réponses positives à chaque fois, sinon ça s'arrêterait. Dernière question et après on va démarrer. Vous avez quelques chiffres – trop de chiffres tuent les chiffres, j'entends –, mais 2 ou 3 chiffres pour montrer qu'il n'est pas étonnant que la salle soit pleine.

François TUTIAU, garant

Il n'y a que 3 jours que la concertation a débuté. Le dossier a été mis en ligne le 26 août. Et on constate qu'il y a à ce jour 182 visiteurs, 234 visites, qu'il y a 23 visualisations de documents et 67 téléchargements d'éléments du dossier.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

C'est plutôt de bons chiffres par rapport à d'habitude ?

François TUTIAU, garant

C'est plutôt positif. Ça démontre en tout cas l'intérêt du public biterrois pour cette concertation.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Parfait. Écoutez, je vais vous remercier, vous faire applaudir et vous faire raccompagner jusqu'à votre place puisque maintenant vous allez faire le job de garants. Merci beaucoup.

Applaudissements.

Surveillez-nous et on va tout faire pour que ce soit dans les règles de l'art, pour que tout le monde puisse poser sa question et qu'on ait des réponses.

Pour cela, évidemment, on rentre dans le vif du sujet. Je vous l'ai dit tout à l'heure, pour la première partie, on va faire chronologique, cela sera plus simple pour tout le monde, donc le début de l'histoire, d'où ça vient ? Pourquoi cette idée de truc ici à Béziers ? Est-ce qu'il n'y a pas des choses avant, comme l'a dit Robert MÉNARD tout à l'heure ? Toutes ces questions, avant d'arriver au projet lui-même, je vais les poser en première partie. Là-dessus, sur cette première partie, tout ce qu'on va évoquer, s'il y a des questions, je m'arrête à la fin et *grosso modo* entre 20 et 30 minutes, on essaie de voir toutes les questions que vous avez. C'est pour ça que je vous demande d'aller assez vite, de ne pas être « Peut-être, oui, non ». On avance, d'accord ?

Ensuite, une fois qu'on a fait ça, on passe sur le coût du projet, ce qu'il va y avoir dedans, quelles sont les étapes entre la construction, comment ça va fonctionner, qui va venir faire quoi et ce que ça va déclencher comme emplois, comme le disait Monsieur le Maire tout à l'heure. Tout ça, c'est la deuxième partie. Et là, pareil, une fois que je lui ai posé mes questions, je me retourne vers vous, je

descends dans la salle et vous posez toutes vos questions. Et là, on va essayer de faire pareil, 20 à 30 minutes. S'il y a besoin d'aller plus loin, on ira plus loin. Je ne peux pas vous faire mieux comme proposition. Par contre, essayons de terminer avant minuit, 1 heure, si c'est possible. Vers 20 h 30, ça ne serait pas mal. Ça vous va ? Cachez votre joie ! OK

On va applaudir Bruno GRANJA qui va nous rejoindre parce que c'est lui à qui je vais poser toutes les questions maintenant.

Applaudissements.

Il faut enlever le masque, on est assez loin l'un de l'autre, ça devrait aller. Dans cette première partie, vous êtes seul. Vous imaginez bien que ce n'est pas un porteur de projet tout seul : il a des équipes qui sont dans la salle et qui vont venir le rejoindre pour la deuxième partie, pour répondre évidemment à des questions un peu plus techniques, un peu plus précises. Ça vous va ? On démarre. Bonsoir.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Bonsoir, merci à tous.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Parlez bien dans le micro. L'historique d'abord. Parlez-nous un peu d'où ça vient, cette histoire.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

C'est une histoire qui a démarré, il y a maintenant une dizaine d'années. Je suis architecte de formation et j'ai toujours été passionné par le milieu du cinéma et, je dirais, de l'*entertainment*. J'ai eu une première idée sur la ville de Toulouse, qui n'a pu se réaliser pour plusieurs raisons, et le contexte était un peu compliqué. Mais cette idée a continué à mûrir dans ma tête, à se développer. Et ça répondait aussi à un besoin, une réalité économique dont j'étais convaincu et dont je suis de plus en plus convaincu. Au cours du temps, on a commencé à chercher d'autres fonciers, à regarder...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Pourquoi Toulouse, d'abord ? Pourquoi vous l'avez fait à Toulouse ? Parce que vous êtes toulousain ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Malheureusement, je suis toulousain.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Pourquoi malheureusement ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Ou heureusement.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Comme dirait l'autre, on est né quelque part. Vous ne l'avez pas choisi. Donc, vous êtes toulousain, vous vous dites : « Tiens, à côté de la maison, il y a un domaine militaire qui s'appelle Francazal et qui ressemble comme 2 gouttes d'eau à un studio de cinéma. »

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Vous prenez une photo des studios dans les années 30 aux États-Unis, vous mettez Francazal à côté, c'est la même chose.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Sans les avions.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Allez, si vous avez un crash d'avion pour un film...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Donc, vous vous dites : « Je verrai bien un studio de cinéma là-dedans. » Et l'idée, elle est là.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

L'idée est là et ça chemine.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Vous proposez l'idée à Toulouse. Ça s'amorce.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Tout à fait, ça s'amorce. Je contacte des studios américains.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Lesquels à l'époque ? Les mêmes qu'aujourd'hui ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Non, du tout, c'était les studios Raleigh qui cherchaient à se développer et qui se développaient en Europe à l'époque. Ils donnent une réponse favorable et c'est là que tout a commencé. On a monté le dossier. Cela m'a permis aussi de bien connaître le milieu, de tisser des relations aux États-Unis avec l'ensemble de ces professionnels et de voir ce qu'il était possible de réaliser ou de ne pas réaliser. Et surtout, parce qu'il faut être un peu chauvin – mais ça, le Français ne sait pas le reconnaître, entre guillemets... Les étrangers ont un regard positif sur la France, sur nos industries ou autres. Pour eux, cette question « Pourquoi la France ? », elle ne se pose pas.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Surtout au cinéma, quand même. On a quand même un peu d'histoire là-dessus.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

On va dire qu'on l'a inventé, on est d'accord.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Les frères Lumière étaient à mon avis un peu français au départ. Dites-moi, pourquoi ça capote à Toulouse ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Il y avait un foncier complexe. Et Toulouse, vous le savez, est une ville aéronautique. Une base aérienne avec une piste et tout ce qui s'ensuit avaient plutôt une vocation à rester dans l'aviation. Et puis on était dans un contexte électoral avec des alternances et des éléments comme ça. Cela était un peu complexe. Mais l'idée, le sujet étaient toujours d'actualité. Le sujet, lui, est toujours pertinent.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Je reprends un peu ce que disait M. MÉNARD tout à l'heure : vous avez eu le temps de nourrir le truc. Est-ce que vous n'avez pas appris un peu, là aussi ? Est-ce que vous êtes arrivé un peu naïf et vous avez découvert, peut-être, des choses ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Je ne vais pas dire qu'on arrivait la fleur au fusil, mais évidemment qu'on apprend. On se retourne un petit peu, on voit là où on a pu commettre des erreurs. On reprend certaines choses. Évidemment, cela fait avancer, cela fait progresser pour arriver au final à ce qui se passe aujourd'hui à Béziers, un projet qui répond à une multitude de besoins et qui tient la route.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Alors, c'est quoi un studio ? Parce que là, vous parlez de studio de cinéma. Nous ne sommes pas forcément des spécialistes, nous regardons des films, mais comment on les fabrique, ce n'est peut-être pas notre truc. C'est quoi l'idée du studio de cinéma ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

En fait, il faut bien différencier 2 choses : le studio et le producteur. Le studio, c'est la boîte dans laquelle nous sommes et dans laquelle on va tourner un film. En fait, c'est une infrastructure, ce n'est qu'un outil. Le studio, contrairement à ce qu'on pourrait penser – et c'est vrai qu'au départ, dans les années 20, c'était comme ça –, le studio ne produit rien, il ne procure qu'un outil. La production va acheter des prestations au studio pour réaliser son film. Mais le studio, lui, n'a rien à voir dans le film. Vous avez des installations chez Universal, vous pouvez avoir un film produit par Warner qui se

tourne chez Universal. Sur ces grandes *majors*, vous avez les 2 entités : vous avez la partie infrastructure et la partie production qui sont bien distinctes.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Par contre, pardon, je suis là pour être l'avocat du diable, mais pourquoi les Américains ? En France, on a aussi des studios. Pourquoi les studios français n'auraient pas été intéressés pour venir à Toulouse créer un studio ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Je dirai que le contexte français est assez particulier. On avait une industrie qui était essentiellement focalisée sur Paris, avec des installations vieillissantes et pas forcément de sociétés ayant potentiellement la puissance de feu des groupes américains.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Qui n'avaient pas l'argent, parce qu'on ne distribue qu'en France alors que les autres distribuent dans le monde entier, c'est ça ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Question d'argent, question aussi de façon de produire. L'industrialisation de la production des séries télé par exemple, le tournage en studio. Parce que pour une production, il est beaucoup plus intéressant de reconstruire Béziers sur ses propres terrains que de tourner dans la ville de Béziers, sinon c'est un peu compliqué. Et donc, il y a aussi une question d'industrie, de façon de faire à laquelle on arrive aujourd'hui, parce que le premier en France, c'est La belle de mai et *Plus belle la vie*.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

C'est pour ça que j'allais vous dire : maintenant, la France commence à faire des tournages en région, heureusement.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

On y arrive, mais ça, c'est important. Aujourd'hui, le produit audiovisuel, on en consomme tous, qu'il soit sur le téléphone portable, qu'il soit à la télé, qu'il soit sur l'ordinateur, qu'il soit partout. Et il faut des lieux de production.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

On est d'accord. Après, il faut que vous m'expliquiez aussi, entre le studio et le parc d'attractions, c'est quoi le projet ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Aujourd'hui, l'idée est de concilier en un même lieu l'outil professionnel et de faire découvrir au public cet outil professionnel, par les activités professionnelles, donc la découverte réelle de ce qui pourrait se faire...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Ça veut dire qu'on pourrait assister à des tournages ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Assister à des tournages, voir les décors...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Ça, ça se fait déjà à Hollywood, donc on n'a rien inventé.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

On n'a rien inventé et eux ont été malins puisque cela existe depuis l'ouverture des studios.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Oui, cela existe depuis longtemps.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Avant, aux États-Unis, quand les studios se sont installés, ils étaient dans des champs. D'abord, ils sont passés à New York, ils ont été chassés de New York. Ils ont atterri à ce qui s'appelle Hollywood. C'était tourné dans des fermes et les gens venaient chercher des œufs, leurs produits laitiers. Et les producteurs et les studios se sont rendu compte que les gens s'arrêtaient pour regarder les tournages. Ils se sont dit : « Ils viennent chercher leurs œufs, on va le faire payer le fait de s'asseoir. » Et voilà un peu comment le modèle économique – mixer la partie publique et la partie professionnelle – est né. Aujourd'hui, ça a pris beaucoup plus d'ampleur puisqu'il y a certes cette visite de studio, mais les grandes licences, les grandes propriétés intellectuelles, dans le cadre de développement et de promotion de leurs produits, développent des attractions entières autour...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Mais pour revenir sur quelque chose qu'on ne connaît peut-être un peu dans la salle, pour ceux qui sont allés chez Disneyland Paris, il y a l'entrée à gauche, un parc cinéma qui existe. Est-ce que ce serait ça ? C'est-à-dire un studio de cinéma où on pourrait assister à des tournages et à côté un parc d'attractions sur la thématique du cinéma ? C'est ça votre idée ou pas ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

On va avoir ces univers thématiques dédiés à de grandes licences du cinéma. Disney est Disney : le parc Disney Studio est un parc qui offre un espace pour développer des licences Disney : chez Disney, vous ne trouverez que des propriétés intellectuelles et des licences Disney. Aujourd'hui, le projet que nous proposons va être capable d'accueillir de grands noms comme ça, de grandes licences et de grandes propriétés intellectuelles afin d'offrir au public des expériences immersives.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Avant de me retourner vers la salle, pour l'instant, on ne parle pas d'argent, on fera ça en deuxième partie. Juste sur cette partie-là, l'histoire, le fait d'arriver à Béziers... Vous ne m'avez pas dit pourquoi Béziers, après Toulouse ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Déjà on va rester en Occitanie, c'est déjà pas mal. Et ensuite, il n'est pas évident de trouver des surfaces foncières idéalement placées et surtout d'une telle contenance sur le territoire. Il s'avère que la ville de Béziers avait ces fonciers-là. Nous sommes allés voir Monsieur le Maire...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Et vous avez un avantage, c'est que vous êtes sur le bord de l'autoroute.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Oui, au bord de l'autoroute, il y a tout un tas de facteurs très positifs qui montrent...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Très bien. Sur cette première partie, c'est-à-dire l'histoire, pourquoi Toulouse, pourquoi Béziers, le projet qui est studio de cinéma et projets auxquels on pourrait assister, j'ai bien compris que, là aussi, avant que vous posiez la question, il y a des contrats signés qui vous autorisent certaines choses et pas d'autres. Si j'ai bien compris, vous ne pouvez pas dire qui est derrière, au niveau des studios ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Exactement.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Donc, on sait que c'est américain ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Il n'y a pas qu'eux.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Vous êtes vraiment bridé.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Je suis vraiment bridé.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Mais vous savez, moi je suis journaliste, donc ça me casse les pieds.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Je le sais, mais même sous la torture, ça ne marchera pas.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Vous ne pouvez pas parler, mais moi je peux parler, je n'ai pas signé de contrats. On pourrait voir *Star Wars* ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Star Wars, c'est Disney, mais quelque chose du gabarit de ces productions-là n'est pas impossible à Béziers puisque l'outil qui va être produit va pouvoir permettre d'accueillir de telles productions.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

D'accord. En même temps, en Europe, du côté de Saragosse, il y a des tournages. Du côté du sud de l'Andalousie, il y a des tournages. Donc, on ne serait pas étonné ici : il y a le soleil, il y a ce qu'il faut. Donc, ils pourraient venir ici, c'est juste une mode à prendre. Au lieu de s'arrêter en bas, ils s'arrêtent à Béziers et puis voilà.

OK, on fait un petit tour sur ces questions-là. Si jamais vous partez sur le deuxième thème, je vous ferai attendre un peu, je vous corrigerai. Ne vous inquiétez pas, si vous avez des questions, vous levez la main. On va passer en procédure salle, je suis désolé, je suis obligé de mettre mon masque. Et je viens vous voir. Vous faites comme d'habitude : vous levez la main et j'arrive. En effet, la voix change. Comme je vous ai dit, une question à la fois et après je reviens si vous en avez une deuxième.

Monsieur, vous vous levez, s'il vous plaît. Je veux avoir votre prénom, votre nom et après, on va vous tendre le micro.

Bruno SALGUES

D'accord, merci. Je me présente, Bruno SALGUES. Je viens de la **commune de Dorbajor [Non trouvé – 00:45:39]** et je suis à la retraite. J'ai un autre avantage, c'est que j'ai participé à la création de Disneyland, j'ai participé à la création d'autres parcs et j'ai participé à AB Productions, il y a quelques années à Paris.

On a 2 problèmes lorsqu'on crée un parc, c'est le terrain, vous l'avez cité, je suis d'accord avec vous. Mais après, il faut beaucoup d'eau, beaucoup d'électricité et du transport. Beaucoup d'eau, on a un problème ici : ça va poser des problèmes. La ressource en eau que vous allez utiliser, est-ce que nous, on ne va pas être coupé dans nos villages à côté, et c'est une vraie question que je vous pose.

Ressource électrique, c'est la même chose. Moi, j'ai 12 coupures de courant en moyenne par mois dans mon village et j'ai 20 minutes de coupure de courant depuis le début de l'année dans mon village. Donc, si vous me piquez ma ressource d'électricité, je ne vais pas être content non plus.

Et troisième chose, je suis prêt à vous aider pour les problèmes **[Terme incompris – 00:46:24]** et variables. Je suis à la retraite, donc j'ai du temps.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Il y a un renfort de choix.

Bruno SALGUES

J'ai oublié de dire que je suis pour le projet. Je ne suis pas contre vous, mais je vous pose la question.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

On avait compris : si vous allez l'aider, vous n'êtes pas contre. Ça me paraît logique. OK, on est peut-être un peu sur la deuxième partie, mais allez.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Sur les problématiques de transport, d'électricité et de ressources en eau, on va vous apporter des réponses concrètes tout à l'heure. Mais sachez déjà que, bien évidemment, nous les avons anticipées : ce sont des questions que l'État nous a posées. Si on est là aujourd'hui, c'est aussi parce

qu'on a commencé à réfléchir à ces éléments-là. Et on commence à avoir un certain nombre de réponses. Je voudrais simplement rassurer sur un point : c'est une question d'échelle. Aujourd'hui, le projet que l'on réalise, ce n'est pas Disney. Disney, on est sur plusieurs centaines d'hectares, on est sur 14 millions de visiteurs, on est sur une machine très très importante.

Aujourd'hui, le projet qui pourrait être réalisé, c'est un projet à l'échelle du territoire et c'est un projet qui est fait pour les Biterrois, que les Biterrois doivent s'approprier. On est sur quelque chose de totalement différent. Quand vous travaillez pour Disney, vous avez un modèle qui vous est imposé. On ne va pas dire que c'est Dieu le tout puissant, mais Disney vous impose un modèle, il vous impose quelque chose.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Et moi, je vais vous imposer le timing, Bruno, parce que si vous faites des réponses de 10 minutes à chaque question, on n'avancera pas. Ne vous inquiétez pas, je vais le faire à chaque fois. Allez-y, levez-vous, cher Monsieur. Prénom, nom et on y va.

Jean-Louis ESCAFIT

Je suis Jean-Louis ESCAFIT. Je suis là à titre personnel, d'abord, mais aussi en tant qu'association ASSECO CFDT, association de consommateurs France Nature Environnement Languedoc Roussillon. Et si je suis là aujourd'hui, c'est grâce au circuit d'information, via la CNDP qui a prévenu les fédérations de l'environnement qu'il y avait ce dossier. À cette heure, je fais partie des sceptiques réticents. La question que je vous pose, c'est, comme enracinement régional, qu'est-ce que vous avez pris ? Il y a une structure qui existe sur la région, qui s'appelle Occitanie Films qui est là pour aider le développement de projets autour du cinéma et de l'audiovisuel. Pourquoi on ne la voit pas du tout apparaître ? Elle n'est pas citée une fois dans votre rapport. Vous n'avez pas de rapports ? Il y a des problèmes ? C'est intéressant à savoir.

Et la deuxième interrogation, c'est par rapport à la position de l'Occitanie, de la véritable Occitanie, qui va de l'Atlantique aux Alpes. Et sur ce territoire-là, il y a de grandes pages du cinéma qui ont été écrites, mais plutôt à l'Est, notamment à Nice avec les Studios de la Victorine qui ont un projet de redémarrage qui touche le parc, etc. Et puis, il y a eu des petits studios qui sont apparus depuis. Donc, on n'est pas seul sur la grande Occitanie à vouloir faire quelque chose autour de l'audiovisuel et du cinéma.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Alors, est-ce que vous vous êtes posé ces questions ? La première question surtout puisque c'est celle qu'on vous demande : il y a une organisation qui existe en Occitanie. Pourquoi elle n'apparaît pas et pourquoi vous ne l'avez peut-être pas contactée ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Alors, cette organisation que vous citez est là pour aider les productions. Aujourd'hui, nous ne sommes pas producteurs. Nous proposons un outil. L'association est là pour renseigner et apporter des réponses aux productions qui sont en recherche de subvention, de lieux de tournage, de tout ce que l'on peut imaginer. Aujourd'hui, nous proposons l'outil industriel. Les productions seront nos usagers. Il est évident qu'une fois que nous aurons déterminé un certain nombre de paramètres du projet de manière un petit peu plus fine, nous nous rapprocherons de ces associations pour leur expliquer qu'il y a un nouveau lieu de tournage. Et ensuite, ces associations pourront le proposer aux gens qui se renseignent.

On va recouper un peu avec votre seconde question par rapport à la Victorine, par rapport aux autres projets. Aujourd'hui, il y a un déficit de surface de tournage. Il y a le CNC qui a d'ailleurs édité un rapport en mai 2019, si ma mémoire est exacte, *Les infrastructures de tournage en France, un enjeu primordial*. Et il y a besoin de ces infrastructures-là. La France est aussi un pays qui a mis en place un des systèmes d'incitation fiscale parmi les plus performants au monde. Ce qui intéresse aussi l'État français, c'est de pouvoir accueillir de grandes productions, mais il faut avoir les infrastructures pour les accueillir. On parlait de *Star Wars* : vous voulez accueillir *Star Wars*, il vous faut un plateau qui va faire 4 à 5 000 m² il vous faut des décors extérieurs, il vous faut tout un tas d'équipements que nous n'avons pas aujourd'hui sur notre territoire. On va renforcer un peu l'équipement qui existe en France et il ne faut pas du tout voir les différents pôles comme des concurrents, mais plutôt comme le fait de dire que la France est un pôle d'excellence et que nous sommes en mesure d'accueillir de grandes productions, que ce soit les nôtres ou des productions étrangères.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

OK. Une autre question. Levez-vous, rapprochez-vous s'il vous plaît. Prénom, nom et question.

Jessica SEMENE

Bonjour, je suis Jessica SEMENE. Je voulais vous poser une question. J'ai compris que vous faisiez des studios de tournage, mais vous avez aussi parlé de production. Je voulais savoir s'il y avait aussi dans le projet des studios de production et peut-être de postproduction, ou ça ne reste vraiment que des studios de tournage ? Je n'ai pas tout compris là-dessus.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Aujourd'hui, l'outil qui va être proposé, je vais le résumer : c'est pour aller de l'écriture jusqu'à l'avant-première. Un studio, à l'instar d'un restaurant, il y a un menu. Et notre rôle va être de proposer aux productions le menu le plus complet. Aujourd'hui, ce que souhaitent les productions – que ce soit pour une grande production ou pour une série télé –, c'est de trouver en un même lieu l'ensemble des outils dont elles peuvent avoir besoin. Ça va aller de la préproduction, la postproduction, la production elle-même, des bureaux, des ateliers, tout ce que l'on peut imaginer. En fait, c'est une mini-ville qui va être réalisée.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Alors, une autre question. Monsieur, je viens. Même punition, on se lève, prénom, nom et on y va.

Patrick PELUS

Bonjour, Patrick PELUS. Je suis riverain du projet. Je vais parler en mon nom propre, même si on a pour but de créer une association dans les semaines à venir, simplement pour être associé au projet. Cette concertation y répond en partie, mais on a envie de pouvoir intervenir de façon concertée avec cette parole. *A priori*, d'après les premiers retours que j'ai, c'est un projet qui est plutôt accueilli favorablement, dans l'intérêt de la ville de Béziers et de son activité économique. Ceci étant dit, on va avoir quand même des répercussions très importantes sur notre environnement. À ce propos, M. VIDAL n'a pas répondu aux questions sur la flore et la faune tout à l'heure, et vous également sur le côté parc d'attractions qui est vraiment quelque chose qui peut faire peur quand on n'habite pas loin.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Votre question, c'est quoi ? Est-ce que vous avez pris les devants ? Est-ce que vous avez anticipé tout ça et vous vous êtes posé des questions ? C'est ça ?

Patrick PELUS

Non, déjà, je voudrais avoir la réponse aux 2 questions.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Non, parce qu'on ne va pas faire un débat, c'est ce que je vous ai dit tout à l'heure.

Patrick PELUS

Les questions ont été posées, on n'y a pas répondu.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Mais j'ai posé les questions à M. VIDAL, et il ne va pas répondre à la place de M. VIDAL. Je vous demande si vous avez une question : il y répond. Et après je reviendrai vous voir s'il en faut une deuxième.

Patrick PELUS

Rien de plus que ces questions.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Rien de plus. J'essaie de comprendre ce que vous avez dit et je reformule, et vous me dites si je ne dis pas des bêtises. Est-ce que vous avez, par rapport à la faune et à la flore, par rapport à l'investissement, par rapport au local, par rapport aux riverains, est-ce que vous avez déjà intégré tout ça et réfléchi le projet en tenant compte de ces paramètres ? Ça vous va, ça ?

Patrick PELUS

Oui, ça va d'autant plus que je participerai à l'atelier sur les impacts environnementaux dans une quinzaine de jours.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Donc, vous reviendrez régulièrement, parfait.

Patrick PELUS

Oui, sur tout ce qui est nuisances sonores, visuelles...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

C'est-à-dire les nuisances aux riverains et à l'environnement. Est-ce que ça, vous y avez pensé ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Elles sont prises en compte. Je rappelle la notion d'échelle : on n'est pas Disney, donc on est quelque chose qui a à l'échelle du territoire. Il faut bien en avoir conscience. Évidemment, les questions de faune, de flore, d'énergie comme on a évoqué tout à l'heure, je pense qu'on va rentrer un peu plus en détail...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Oui, dans la deuxième partie.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Mais tout ça a été appréhendé et il est évident que nous allons travailler avec les riverains afin d'intégrer le projet au territoire. On n'est pas là pour poser un objet. On va réfléchir ensemble à voir comment on va pouvoir agencer les choses afin de pouvoir respecter tout le monde.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

La question en filigrane, appelons un chat un chat : est-ce que c'est sérieux ou est-ce que vous y êtes allé à la va-comme-je-te-pousse et je verrai bien ? On va être cash, est-ce que vous avez bossé dessus ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Ça fait 3 ans qu'on est dessus. Je pense que pour arriver à la CNDP aujourd'hui, il y a eu un certain nombre de documents, un certain nombre d'études produites qui font que...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Vous ne pouvez pas empêcher les gens d'avoir des inquiétudes, encore plus si vous êtes riverain. Si vous étiez riverain, vous feriez vous ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

La même chose, donc on répondra aux inquiétudes.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Sur cette première partie, est-ce qu'il y a encore des questions ? Parce que je sens que vous avez envie qu'on passe à la deuxième partie très rapidement, qu'on aille au cœur du truc. Là-bas.

Alain RAVAYROL

Bonjour, Alain RAVAYROL, de France Nature Environnement. Est-ce qu'on peut poser des questions aux garants ?

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Les garants ne sont pas là pour répondre, mais si vous voulez leur poser des questions, je pense qu'ils peuvent répondre.

Alain RAVAYROL

Ça s'appelle « concertation » : c'est difficile d'explorer des questions très importantes qui se posent sans avoir des éléments. Moi, je suis assez surpris que la CNDP laisse passer un dossier comme ça,

avec aussi peu d'éléments concrets – Monsieur a parlé de l'eau, tout à l'heure, et c'est un enjeu majeur – qu'il y ait aussi peu d'éléments pour pouvoir discuter et pour avoir une vraie concertation.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Je vais leur donner la parole, mais je pense qu'ils vont vous parler du site Internet, à mon avis. Mais vous avez raison de leur poser la question. Je vais leur tendre le micro tout de suite.

François TUTIAU, garant

La question est tout à fait pertinente parce qu'en fait, il faut bien voir que la concertation est quelque chose qui est très mal compris et qui n'est pas du tout à la portée de tous les habitants. Il faut bien voir une chose, c'est que la concertation, comme le débat public, se situe très en amont des projets. C'est-à-dire, au stade où nous sommes, même si le porteur de projet, avec une équipe très costaud, travaille depuis longtemps sur le projet, rien n'est définitif. Pour nous, garants mandatés par la Commission nationale du débat public, on accepte tout : le dialogue est ouvert à 360 degrés, c'est-à-dire que vous pouvez même poser la question de l'opportunité du projet, de tous les scénarii possibles...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Ça veut dire aussi que ce qu'on va dire peut modifier le projet ?

François TUTIAU, garant

Absolument, le remettre en cause sur un certain nombre de points, etc., et même sur son opportunité. Tout ceci peut être sur la table. On n'est pas du tout dans le cadre d'une enquête publique où là, on a un projet qui est déjà quasiment ficelé, où on ne peut pas – sauf à la marge – modifier des choses. Ce n'est pas du tout le cas. Justement, l'objet de la concertation et de tous ces ateliers, c'est de remuer tout ça et de recueillir vos commentaires, vos propositions, vos critiques, vos oppositions, etc., et tout ce qui peut être...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Pour aller plus loin dans sa question : comment voulez-vous que j'aie des questions si je n'ai pas le projet ? Est-ce que je dois aller sur le site Internet ? Est-ce que je dois attendre que M. GRANJA et ses équipes expliquent tout ça ce soir ?

François TUTIAU, garant

Deux choses, c'est simple. Le site Internet, effectivement, le dossier de concertation qui, peut-être, n'est pas suffisamment explicite pour vous. Je vous incite à venir aux ateliers. Pourquoi ? Si vous vous inscrivez aux ateliers, vous aurez une fiche technique qui sera à votre disposition sur le site, 2 ou 3 jours avant l'atelier. L'intérêt de cette fiche technique, c'est qu'elle vous donne des prérequis, c'est-à-dire des éléments qui vont vous permettre de participer effectivement au débat. Parce que vous avez tout à fait raison : souvent, on manque d'éléments pour pouvoir être un acteur du débat. Là, justement, dans cette fiche technique, vous pourrez avoir les éléments. Et en venant à l'atelier, vous irez encore plus loin parce que là vous serez un acteur à 100 % et tout sera restitué et publié et pris en compte par les garants.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Merci beaucoup pour cette précision. Le site, qui n'est pas simple à retenir, le voilà. Et dessus, vous avez des éléments. Ça, c'est quoi ça ? Le registre numérique, ce n'est pas le bon...

François TUTIAU, garant

Ça, c'est le registre numérique. Ce qu'il faut donner, c'est le site, la page *landing*, c'est-à-dire la page de référence. Ce n'est pas cette adresse-là, c'est une adresse plus simple. Elle vous permet de vous inscrire. Le registre numérique, c'est pour aller inscrire des observations, des commentaires.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Faisons simple : le site où je peux avoir le projet et où je peux m'inscrire aux ateliers, c'est celui que vous avez à l'écran. Mettez-le à l'écran, comme ça on est tranquille.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Je m'inscris, j'ai ma fiche technique, j'ai le compte-rendu de chaque atelier.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Super, merci, comme ça, c'est fait parce que sinon c'est vrai, pour avoir un avis sur un truc qu'on ne maîtrise pas, ça me paraît compliqué. On va passer, si vous en êtes d'accord, à la deuxième partie. Ça va vous donner des billes. Là, on était sur l'historique, c'était juste un avant-goût. M. GRANJA, vous avez besoin d'avoir des personnes autour de vous pour la deuxième partie, c'est ça ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Éventuellement, oui.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Appelez-les et présentez-les-nous, comme ça on saura qui est qui.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Laurence MARTY qui est architecte. André BONNET, cabinet Gaxieu...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Qui est un cabinet de ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Un bureau d'études, donc il pourra répondre à un certain nombre de questions précises. Sébastien, Aurélie, non ?

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Si vous me demandez à moi, je préférerais une femme parce que la présence féminine sur scène ce soir n'est pas terrible. Si on pouvait avoir une femme de plus, je serais ravi et je pense que je ne serais pas le seul. En matière de parité, on est un peu en dessous, là. Voilà, comme ça, on est parfait.

Vous êtes là pour répondre aux questions de la salle sur des points très précis. Donc, là aussi, je vous demanderai, comme à M. GRANJA, de répondre assez rapidement. Si vraiment la réponse est très longue parce que très complexe, je propose que vous commenciez un peu la réponse et que vous voyiez les gens après.

M. GRANJA, programme du projet ? On va passer maintenant aux questions que tout le monde se pose, des questions importantes sur le projet. Comment vous le financez ? Combien ça coûte ? Combien ça va apporter comme avantage à cette région, économique ou au niveau de l'image ? Vous avez, j'imagine, pensé à tout ça. Donc, d'abord, le programme du projet.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Le projet, *grosso modo*, on va se trouver avec 2 grandes parties. Une partie professionnelle, ce qu'on va appeler les studios et l'ensemble des outils nécessaires, et ensuite les parties thématiques, le divertissement, qui seront divisés en 2 espaces : des espaces de divertissement qui seront liés aux diverses propriétés intellectuelles, et ensuite des espaces qui seront ouverts au public, des espaces de restauration, de loisir, où chacun pourra aller librement, quand il le souhaite.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

C'est un mât, là ? Ces photos, je peux les trouver sur le site Internet que vous avez mis en ligne ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Ce sont des intentions. Vous voyez sur la partie au nord, en orange, les espaces professionnels, et ensuite tous les espaces qui sont périphériques seront les espaces publics, les espaces de loisir.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Donc, là, loisirs thématiques et publics et espaces de loisir thématiques ? Et là, il y a un *resort* avec une partie hôtel ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Oui, une partie hébergement. La bande verte que vous voyez, c'est le fuseau de la voie LGV, celle qui remonte.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Ah, le zébra, le pointillé, et ce n'est pas vert, c'est bleu.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Là, c'est l'ancien fuseau. Ici, c'est le fuseau de la ligne à grande vitesse.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Ah oui, pardon, d'accord. En plus, c'est écrit dessus comme le Port-Salut.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Et ce fuseau, à peu près, prélève une vingtaine d'hectares d'emprise sur le terrain. Nous verrons avec les services de l'État quel sera ensuite le corridor définitif de la voie, mais pour l'instant, ce fuseau pourrait être utilisé pour poser du stationnement en surface ou des choses comme ça, des énergies renouvelables, etc.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Donc, là, vous faites des espaces professionnels de tournage, un espace public partie thématique là-haut. Vous avez des espaces de formation, j'ai cru comprendre.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Des espaces de formation qui seront, eux, liés directement à la partie professionnelle puisqu'on pourra proposer des formations qui iront de l'alternance aux formations universitaires.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Dans les métiers du cinéma, j'imagine.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Dans les métiers du cinéma, mais ça va bien au-delà, parce qu'aujourd'hui les métiers de l'audiovisuel, c'est du jeu vidéo, c'est de l'Internet, ça touche beaucoup de choses.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Et j'ai vu qu'il y a un *resort*, donc il y a des hôtels.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Il y aura de l'hébergement.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

On peut rentrer un peu dans le détail ou pas ? Sur les hôtels, vous avez déjà combien d'hôtels, combien de capacité ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Aujourd'hui, ce sont des choses qui sont en cours d'évaluation, mais une capacité hôtelière aux alentours de 150 chambres semble quelque chose à la fois de raisonnable pour accueillir des équipes de tournage, mais aussi du public. Le secteur, c'est surtout de l'hébergement de plein air.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Est-ce que c'est un hébergement qui est fixe ou qui peut s'agrandir si jamais...

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

C'est un hébergement qui pourra évoluer sur cette partie-là. Mais aujourd'hui, voilà, ce sont les ordres de grandeur. Et le courant définitif, bien sûr, permettra...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Je vous presse un peu parce que je vais vous poser quelques questions, et après eux, ils auront des questions. Le coût du projet, vous l'avez fixé à combien ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Aujourd'hui, l'estimation du projet – ce n'est qu'une estimation, bien évidemment – est à peu près de 370 M€, avec des coûts différenciés, c'est-à-dire que vous avez les coûts de construction qui vont représenter à peu près 2 tiers de l'investissement, et ce qu'on va appeler les coûts média qui vont représenter 1 tiers de l'investissement et qui sont tous les coûts de thématization.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Les coûts média, c'est-à-dire ? De la publicité ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Non, pas pour vous.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Je ne fais plus partie des médias, cher ami.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Ce qu'on appelle média, ce sont les coûts de scénographie, de décors que l'on va pouvoir créer, d'équipements spécifiques pour les attractions.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

D'accord, je comprends. 370 M€ avec du génie civil à hauteur de 60 %, vous dites ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

60, 70 %, oui. Ce sont des choses qui seront affinées au cours du temps.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

OK. Qui finance ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Aujourd'hui, c'est un financement 100 % privé.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Qui ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Des discussions sont en cours. Vous comprenez que, là aussi, je ne suis pas en mesure de tout révéler. Aujourd'hui, l'ensemble des éléments associés au projet et aux études est financé. Et là, le tour de table définitif est en train d'être mis en place. Vous comprenez qu'il est aussi difficile de figer ces éléments-là tant que certaines étapes ne sont pas franchies. Et la concertation est une étape indispensable.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

J'entends bien, mais je ne vais pas lâcher l'affaire, jeune homme. Il y a des Français dans les financeurs ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Oui.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Il y a des Américains ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

À ce jour, non.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Les Émirats ? On ne sait jamais, ils aiment bien la France.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Non. Et on peut pousser un peu plus loin, l'Asie non plus. Pour l'instant, nous sommes européens.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

D'accord, on est européens. Partenariats, évidemment, avec des investisseurs. Les Américains, là-dedans, vous me dites qu'ils pourraient venir tourner. Mais ils ne prennent pas de risque. Ils attendent qu'on monte le truc et ils viennent, ou ils participent un peu et ils prennent des risques avec nous ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Il y a 2 choses. On en revient à la définition première de ce qu'est un studio. Les productions, ce qu'on va faire, c'est qu'on va aller leur vendre une infrastructure de tournage. La production va venir et va occuper temporairement le site, le temps de faire son tournage. C'est quelque chose de différent de l'infrastructure en tant que telle. Ensuite, on peut avoir des productions, ces grands producteurs, ces grands noms, qui peuvent vous dire : « Moi, j'ai besoin d'infrastructures de tournage pendant 5 ou 6 ans, donc je vous bloque le truc pendant 5 ou 6 ans de manière exclusive. »

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Évidemment, ça se paye. Permettez-moi de vous poser la question parce qu'on m'en voudrait si je ne la posais pas : qui me permet d'être rassuré ce soir sur le fait que vous me dites que vous ne pouvez pas parler des financeurs ? Il y en a, mais vous ne pouvez pas les citer. Vous êtes sympathique, vous avez un joli sourire, mais qui me dit que vous avez raison et que vous n'êtes pas en train de me raconter des bobards ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Aujourd'hui, bien évidemment, nous tenons au courant les collectivités.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Elles, elles savent ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Elles savent, et un certain nombre de documents circulent attestant de tout cela.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

OK, donc si on veut savoir, il faut demander aux collectivités. Les 2 collectivités qui étaient là tout à l'heure, ici même ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Tout à fait.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Au moins, les choses sont claires. Vous voyez, on y arrive. Après, dites-moi, dans cette organisation de studio, vous dites que vous financez ce projet et que vous mettez en place des voiries. Les voiries, qui les paye et est-ce que c'est déjà dans le projet ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Aujourd'hui, les voiries...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Attendez, si vous vous déplacez, on ne vous entend plus. On va vous donner le micro HF. Ce sera plus simple.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Merci. Aujourd'hui, l'accès principal au site se fera depuis le rond-point de la sortie 36.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

La sortie 36, c'est Valras, je ne dis pas de conneries ? Je la connais, cette route.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Oui, c'est ça. Cet accès principal se fera par cet accès-là, par cette voirie ici qui, aujourd'hui, sera amenée par le Conseil départemental jusqu'à ce niveau-là. Ensuite, ça, c'est notre partie à nous. Aujourd'hui, le seul tronçon à réaliser, c'est le tronçon qui passe par les Jardins de la Méditerranée pour arriver à notre espace.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

D'accord. Donc, ça, c'est prévu, c'est validé, c'est acté ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

C'est prévu, c'est en cours.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

D'accord. Après, sur l'équipe de développement du projet, c'est un projet, vous dites, biterrois porté par des Biterrois. Qu'est-ce que ça veut dire ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Aujourd'hui, l'équipe de développement du projet, elle est essentiellement... Alors, on a un partenaire aux États-Unis qui s'appelle Thinkwell qui est le leader mondial dans le développement des activités thématiques de parc d'attractions. Par exemple, il a fait Harry Potter à Londres. C'est lui qui a développé les installations d'Universal aux États-Unis ou, récemment, le parc Warner à Abu Dhabi. Ce sont des gens sérieux, ils ont plus de 300 personnes avec eux. Ils sont partenaires du projet.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

D'accord. Et pourquoi ils le feraient ici ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Parce que pourquoi pas ?

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Pardon de vous poser la question. C'est mon rôle de vous poser des questions.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Tout à fait. On est un beau pays.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Quels intérêts ils y trouvent ? C'est vrai qu'il y a des intérêts, mais ce n'est pas à moi de vous les valoriser ? Qu'est-ce qu'ils vous disent eux sur le coin ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Parce qu'aujourd'hui, le coin est une opportunité. On répond à un besoin, à une demande, à la fois sur les parties professionnelles et les parties publiques. Et le site... Plusieurs études ont été faites par plusieurs cabinets, qu'ils soient français, anglais ou américains, et tout le monde a convenu que ce site se prêtait parfaitement à cette activité-là.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Cela étant, parc d'attractions au sud, là, dans cette région, c'est Valence...

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

PortAventura, à 1 heure de Barcelone.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

À Barcelone, je ne pense pas, à ma connaissance, qu'il y ait... C'est donc à Tarragone, à Valence, à Salou, entre Tarragone et Valence. Au nord, c'est Paris, c'est Disney. Et puis à l'est, il faut aller chercher en Alsace, vers l'Allemagne, Europa-Park. Donc, en effet, là, au centre, il n'y a rien.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Il n'y a pas grand-chose.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Et on a un couloir, comme le disait Monsieur le Maire tout à l'heure, très fréquenté, et pas que l'été, entre l'Espagne, la France, l'Italie et l'Europe du centre et du Nord.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Tout à fait, on a tout l'arc méditerranéen. Et puis, il ne faut pas oublier aujourd'hui que le TGV arrive jusqu'à Montpellier. Il manque le tronçon Montpellier – Perpignan, afin de finir la boucle Londres – Paris – Lyon – Montpellier, jusqu'à Madrid.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Montpellier – Perpignan... Montpellier – Toulouse, ce serait bien aussi.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

C'est un autre débat.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Oui, c'est un autre débat. Dites-moi, puisqu'on parle des déplacements, l'avion ? Ça impacterait éventuellement l'aéroport qui n'est pas loin ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Aujourd'hui, évidemment, pour l'aéroport de Vias, c'est aussi une opportunité de développement économique.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

D'accord. Équipe de développement, vous m'avez dit des architectes, des bureaux d'études, des bureaux de contrôle biterrois et un appui d'un groupe américain, donc vous l'avez cité. Procédure ? J'accélère pour faire parler la salle. C'est un projet qui a fait l'objet, en décembre 2018, d'une demande de certificat de projet auprès du préfet. Retour de la préfecture en avril 2019. Qu'est-ce que demandait la préfecture ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Trois points étaient soulevés. Le premier était l'obligation du passage à la CNDP, ce que l'on fait aujourd'hui. La question, comme ça a été évoqué tout à l'heure, de l'eau et de l'assainissement. Je ne sais pas si André peut rapidement dire 2 mots sur ce point-là et les questionnements que nous avons.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

On va rassurer Monsieur qui a posé la question, tout à l'heure.

André BONNET, cabinet Gaxieu

Effectivement, le domaine de l'eau est un domaine extrêmement important parce qu'aussi bonne que l'idée soit, s'il n'y a pas d'eau, il n'y a pas de projet. C'est clair, ça ne fonctionne pas. Aujourd'hui, l'eau est un domaine extrêmement important. Il est évident que pour mener à bien ce type de projet, nous sommes bien évidemment en relation avec les principaux interlocuteurs sur le sujet que sont les services de l'agglomération pour l'eau potable et l'assainissement et **BRN [Doute sur le terme – 01:14:59]** pour la partie eau brute. Discussions, réunions de travail avec les services de l'agglo. Aujourd'hui, en l'état des autorisations administratives, tant au niveau du domaine de la production d'eau potable que du domaine du traitement, les ouvrages existants sont correctement calibrés pour recevoir ce projet sans augmentation de leurs capacités. Aujourd'hui, les autorisations administratives en cours permettent de prendre ce projet.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Mais est-ce qu'on a de la marge là-dessus ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Je ne vais pas vous noyer de chiffres. De toute façon, il y a un atelier spécifique qui est prévu le 22 septembre. Vous aurez à ce moment-là des informations beaucoup plus importantes. Quelques ordres de grandeur pour imaginer le propos. Aujourd'hui, les besoins du projet, c'est 3 000 m³ par jour. Les capacités de production, ce qui est autorisé, c'est 50 000 m³/jour. C'est la capacité autorisée. Et ce qui est utilisé aujourd'hui, c'est maximum 40 000 m³/jour. Donc, vous voyez, nous avons une marge de 10 000 m³/jour pour un besoin de 3 000 m³.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Et si on avait besoin d'agrandir – je vais plus loin – parce que le projet fonctionne ? Comment fait-on ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

À aujourd'hui, avec les chiffres que je viens d'évoquer, nous aurions la capacité – mais ce n'est pas forcément le cas – de doubler. 3 000 m³, on passe à 6 000 m³, et pour autant, nous sommes encore dans les autorisations. Ça, c'est pour la partie eau potable. Pour la partie assainissement, aujourd'hui, la station d'épuration qui existe sur Béziers est calibrée à 220 000 équivalents habitants. Se déverse dans cet ouvrage un maximum de 150 000 équivalents habitants, soit un delta, une marge de 70 000.

Et aujourd'hui, en termes d'équivalents habitants, l'objet du périmètre générera environ 25 000 équivalents habitants. Donc, la station d'épuration aujourd'hui est capable de recevoir le projet sans augmentation de la capacité.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

D'accord. Et pareil, si ça se poursuit et que ça grossit, on peut encore passer ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Même chose.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

OK, donc on est calibré, si j'ai bien compris, pour le projet, et même éventuellement pour le projet en version luxe, si ça marche et qu'on veut l'agrandir.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Là, c'est bien évidemment pour les ressources principales. Après, les infrastructures propres à construire...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Monsieur a parlé d'électricité à un moment donné, avec des petites coupures. Donc, assainissement, eau, et l'électricité, on a ce qu'il faut ou pas ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

De toute façon, au niveau de l'énergie au sens large, un projet de ce type-là et de cette envergure-là ne peut se faire sans avoir recours à des énergies renouvelables, c'est évident. Aujourd'hui, on ne peut pas faire autrement. C'est dans l'air du temps, c'est normal, on est dans le développement durable. Sera mis en place ce type d'énergies pour la récupération, et puis après de l'énergie classique avec des renforcements de réseau. Mais ce n'est à ce niveau-là que de l'infrastructure à construire.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

OK. J'imagine que dans la salle, on aura peut-être des questions à vous poser. Mais vous avez eu raison tout à l'heure de signaler les ateliers. On vous les laisse à l'écran pour que vous notiez bien les dates. Ce n'est pas une concertation dans les ateliers, c'est différent. D'abord, on ne sera pas là, on sera sur le Domaine. Et en plus, là, on ne parlera que de la thématique en question. Donc, on rentrera beaucoup plus précisément dans le détail, et c'est là où, à mon avis, est vraiment l'intérêt du public. Il y a des tables rondes. Là, pour le coup, je réponds à Monsieur qui dit : « Je ne peux pas donner mon avis, je n'ai pas potassé et je n'ai pas vu le dossier. » Là, du coup, entre maintenant et les tables rondes, vous avez le temps de regarder le dossier. Vous avez le temps de donner votre avis et peut-être de proposer des choses. C'est même attendu, que vous proposiez des idées en disant : « C'est bien votre idée, mais moi j'ai mieux. J'ai différent. » C'est à ce moment-là – et c'est pour ça que c'est une concertation – que, dans les ateliers, on veut avoir votre avis. Vous êtes ici pour ça. Et s'il y a une bonne idée – j'imagine les 4, vous allez me dire la même chose, et vous aussi –, on va la prendre. On n'est pas plus fou que les autres. On est d'accord ? Enfin, vous, vous en fichez, vous n'êtes pas sur le truc, mais eux, oui.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Tout à fait.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Ça paraît évident, mais il faut le dire quand même. Donc, là, il y a 5 ateliers. Vous avez noté les dates et tout ça. De toute façon, ça sera publié sur le site Internet, donc si vous l'avez oublié, vous y reviendrez. Impacts sur le territoire ? Et après, je vais dans la salle pour les questions. On en a déjà un peu parlé tout à l'heure, avec la faune, la flore. C'est vrai que M. VIDAL n'a pas répondu précisément à ça. Est-ce que vous, vous avez travaillé là-dessus – j'imagine que oui parce que c'est toujours très important – et vous avez des réponses à nous apporter ? Ça va, pendant la construction et pendant la production du site, générer une vie qui va peut-être déranger ou altérer la faune, la flore. Expliquez-moi.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Je ne parlerai pas à la place de M. VIDAL. Je me cantonnerai au projet qui me concerne. Il est évident que nous avons bien sûr – puisque c'était aussi une question de l'État – pris en compte cette problématique. Et je pense que Laurence ou Aurélie peuvent vous apporter un certain nombre de réponses.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Rappelez-nous, Laurence, parce qu'on a déjà oublié...

Laurence MARTY, OMLB Architecture

Laurence MARTY, je suis architecte et urbaniste. Là, c'était pour informer qu'effectivement, à ce stade-là – nous sommes au début, presque aux prémices de ce dossier – a déjà été mené ce qu'on appelle l'état initial. C'est-à-dire que pendant une année, sur les 4 saisons, des relevés sur le terrain ont déjà été effectués pour mettre en avant la présence faune et flore, tenir compte – compte tenu des règlementations- ce qu'on va appeler des moyens de compensations. Ce projet va bien évidemment perturber le site, et aujourd'hui les règles et les lois nous obligent, dès l'instant où on va bâtir, à compenser par ailleurs. Je peux déjà rassurer pour dire qu'effectivement, il y a déjà du travail qui a été mené avec la ville, bien évidemment. Je ne pourrai pas en parler, car le PLU est en révision et l'enquête publique n'a pas encore été initiée. Mais lors de ces phases-là, vous pourrez constater qu'il y a déjà eu des réflexions, déjà à ce stade-là, si ça peut rassurer, bien évidemment. Et les surfaces qui ont été déjà estimées sont quand même en adéquation avec le projet.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Quand on fait ce genre de projet, on s'imagine... Parce que là, on est sur un site qui peut archéologiquement permettre des découvertes. On n'est pas à l'abri de tomber sur des trucs extrêmement importants. Si vous tombez dessus, est-ce que vous avez intégré dans le projet le fait que là, tout s'arrête ? Pendant ce temps-là, on ne peut plus avancer.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Des fouilles archéologiques... Il y a déjà un inventaire qui existe. D'après cet inventaire, le site, il y a 2 points sur lesquels il pourrait y avoir des éléments archéologiques que nous avons pris en considération dans le cadre d'un possible aménagement. Mais ensuite, la loi va nous imposer de réaliser des fouilles archéologiques. Et à ce moment-là, nous verrons ce qu'il y a lieu de faire.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

OK. Je laisserai évidemment la salle revenir sur ce point-là qui est extrêmement important. Je termine sur la dernière question, la dernière partie, les impacts socio-économiques qui sont peut-être le nerf de la guerre. On a entendu tout à l'heure Robert MÉNARD en parler. Il citait des chiffres pendant la réalisation, pendant les travaux : cela va créer des emplois, et puis, derrière, évidemment, pendant la gestion du truc. Est-ce que dans votre projet, vous vous êtes investi, vous vous êtes engagé sur le fait que, quand ça va créer des emplois, ces emplois arriveraient de la région.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Ils seront bien sûr d'abord régionaux, et c'est un engagement que l'on a pris avec la collectivité en signant le protocole foncier. Au démarrage, le chantier générera environ la création de 1 000 emplois. Et en phase d'exploitation, l'exploitation générera en gros 3 000 emplois directs, indirects et induits, pour des retombées économiques pour le territoire de plus de 300 M€.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Quand vous dites 300 millions, c'est parce que ça va générer du tourisme, le fait que les gens viennent ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Du tourisme, les gens vont dormir sur place, vont consommer sur place, vont venir. Voilà un peu ce que sont les retombées économiques pour le territoire.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Bon, moi, je pense que je vais... Évidemment, j'en aurais d'autres des questions, mais je les laisser, car c'est eux qui sont là pour ça. Je vais redescendre dans la salle et si vous avez des questions, maintenant on a ouvert : donc, toutes les questions sont les bienvenues. C'est clair, net et précis. Par

contre, toujours pareil : on fait un tour d'horizon. Ceux qui ont déjà posé une question, pardon, mais je reviendrai. Je vais d'abord poser des questions à ceux qui n'ont pas eu encore la chance de pouvoir les poser. Je vois là-bas un Monsieur qui n'a pas posé de questions. Levez les mains pour que je vous voie.

Pierre SOULIÉ

Bonsoir, je m'appelle Pierre SOULIÉ. Je suis le directeur de l'école CIME Art : on est spécialisé dans la formation d'étudiants dans le domaine du jeu vidéo et du cinéma d'animation. Votre projet parle beaucoup d'audiovisuel, comme l'a dit la dame, de la préproduction jusqu'à la postproduction. Est-ce que, dans votre ouverture de projet, vous avez l'idée de créer des studios ou de proposer des emplacements pour créer des studios de jeux vidéo ? À savoir que, contrairement à l'audiovisuel où on peut louer des locaux, un studio de jeux vidéo, c'est h24 pendant 365 jours. Est-ce que c'est quelque chose qui est plausible ou pas ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

C'est prévu dans le projet, avec un incubateur *start-up*, justement pour créer une pépinière et créer un nouveau pôle de compétences. Et sachez que bien sûr, en tant que partenaire du projet, nous avons des gens parmi les plus importants au monde.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Français ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Parmi les plus importants au monde.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Attendez, parce que là vous parlez à 2 geeks. Donc, Ubisoft ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Parmi les plus importants au monde.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Donc, c'est Guillemot qui vient, c'est Ubisoft, vous l'avez, la réponse. C'est bon, à un moment donné, vous ne voulez rien dire, moi il faut que j'avance.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Moi, je n'ai rien dit.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Moi, j'ai le droit de parler, je n'ai signé aucun contrat. Donc, c'est bien, Ubisoft, c'est quand même une référence chez nous. Et c'est le seul studio qui, dans le monde entier, est reconnu : *Rayman* et compagnie. Alors, qui veut poser encore une question ? Sinon, je vais revoir Monsieur. Personne d'autre ici ? Oui, allez-y, levez-vous.

Luc ZENON

Bonsoir, Luc ZENON. Je vais revenir un peu plus terre à terre. On n'a pas beaucoup parlé de délais, d'échéances. Est-ce que vous pouvez nous préciser quelques détails ?

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Bonne question !

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Aujourd'hui, on arrive à l'étape de la concertation qui est la première étape administrative importante. Ensuite, il y a bien sûr, sur un dossier comme celui-ci, beaucoup de démarches à réaliser. Afin de pouvoir les réaliser dans les meilleures conditions, nous avons demandé à pouvoir bénéficier de la procédure intégrée à l'immobilier d'entreprise qui permet de concentrer en une seule demande l'ensemble des démarches administratives. C'est un outil que permet l'État français. Nous avons demandé à bénéficier de celui-ci. Celui-ci peut être accordé par la collectivité, en l'occurrence soit l'agglomération ou l'État.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Pour faire simple, ça pourrait démarrer quand ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Aujourd'hui, on est en pleine phase administrative. L'idée est d'éventuellement pouvoir poser une première pierre au second semestre 2022. On va compter 2 ans de chantier pour une ouverture au second semestre 2024, si tout va bien.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

D'accord, comme ça, au moins, les choses sont claires. Une autre question ici.

Bruno SALGUES

D'abord, je voulais vous dire bravo pour votre discours parce qu'il y a longtemps qu'on n'a pas entendu cette sorte de discours dans la région. Donc, bravo. C'est la première chose, et ce n'est pas pour vous faire plaisir que je dis ça. Par contre, j'ai 2 questions.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

On a bien compris que vous étiez pour le projet.

Bruno SALGUES

La première, c'est que moi, je connais bien Orlando. Avant le Covid, j'y allais au moins 2 fois par an. Dans Orlando, il y a un vrai écosystème qui est lié, un à l'université d'Orlando. Vous savez que l'université d'Orlando, en faisant du cinéma, elle a inventé l'IRM. Ce n'est pas un hasard. Ou c'est le hasard du cinéma qui a fait inventer l'IRM par l'université. Et deuxième chose, il y a un tissu économique local qui est très fort. Je connais par exemple à Puisserguier, pas loin d'ici, des gens qui fabriquent des décors de cinéma. Est-ce que vous avez déjà relevé le tissu économique local ? Ou est-ce que vous allez mettre en place une procédure pour relever ou relever le niveau, entre guillemets – pas le niveau intellectuel, mais de production – du tissu économique local, et en particulier ici, à proximité de Béziers ? Par exemple, il y a des écoles privées qui sont sur Béziers.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Aujourd'hui, on veut fonctionner évidemment avec le tissu économique local. C'est une évidence. Mais en plus, vu l'ampleur du projet, il y aura évidemment d'autres choses à développer. C'est quelque chose... C'est vrai que ce n'est pas le bon mot actuellement, mais on va créer un *cluster*, un pôle de compétitivité.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Oui, c'est mieux, pôle de compétitivité. Je pense qu'il y a des mots à éviter en ce moment. En plus, ce n'est pas français.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Donc, on va essayer de créer un pôle de compétitivité dédié à ces métiers-là...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Vous voyez, quand vous vous y mettez, c'est bien.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Sur le site, sur le secteur. Et c'est un pôle, à ma connaissance aujourd'hui, qui n'entre en compétition avec aucun autre pôle à proximité.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Vous vous rendez compte que vous suscitez beaucoup d'attentes, quand même, et de passions dans la salle. Vous le sentez ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

On va essayer de les satisfaire.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Allez, une autre question ici. Monsieur tout à l'heure en a posé une. On se relève et on est parti.

Jean-Louis ESCAFIT

La question, c'est de voir le projet du Domaine de Bayssan dans sa globalité, et pas seulement par le morceau des studios. Quand on va par exemple dans les Jardins de la Méditerranée, ça va poser un problème d'eau. Le problème d'eau, ce n'est pas un problème de tuyaux. Le problème d'eau, c'est que l'Orb est en situation de baisse. Et avec le réchauffement climatique, on va avoir des problèmes d'approvisionnement en eau. On pourra mettre des grands tuyaux, ce ne sont pas les tuyaux qui créent l'eau. Donc, c'est un problème majeur. Et à côté de ça, c'est de donner une dimension beaucoup plus écologique au projet. Et le Domaine de Bayssan offre une opportunité que je vous livre – c'est un peu un scoop : sur les terrains disponibles, de l'autre côté de la ligne nouvelle Montpellier – Perpignan, il y a un terrain de plus de 50 hectares disponibles qui serait un terrain merveilleux pour expérimenter la culture du chanvre à fins énergétiques. C'est-à-dire pour équiper toutes les écoles, tous les bâtiments publics du cœur du Languedoc avec de l'isolation de proximité et naturelle. C'est un excellent matériau d'isolation.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Là, on sort un peu du cadre...

Jean-Louis ESCAFIT

Non, ça ne sort pas du cadre. On est juste de l'autre côté de la voie. Et c'est voir la compatibilité...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

C'est-à-dire que vous êtes en train de nous valoriser le chanvre. C'est pour ça que je dis qu'on est parti un peu ailleurs.

Jean-Louis ESCAFIT

Le chanvre énergétique... Même si thérapeutique, ça intéresse de plus en plus de monde.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

On est d'accord, mais là, je vous ramène aux studios. Par contre, votre question est très intéressante, et je vais la relayer, si vous êtes d'accord, et vous me dites si je ne trahis pas votre question. En effet, vous parlez de votre projet, mais à côté, il y a les Jardins méditerranéens. Est-ce que vous avez étudié le fait que, les 2 l'un à côté de l'autre, ils ont besoin d'eau et suffisamment d'arrivée d'eau pour les 2 ? Et l'électricité ? Et là, je me retourne encore vers Monsieur, tout à l'heure.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Par rapport aux Jardins de la Méditerranée, je vous invite à interroger le département. Moi, je ne suis pas habilité à parler pour le département sur ces projets-là. Ce sont 2 entités totalement différentes. Les Jardins de la Méditerranée sont un projet public, Studios Occitanie Méditerranée est un projet privé. Ce sont 2 entités foncières...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Quand vous concevez votre projet, est-ce que vous avez intégré le fait que vous avez ça à côté ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

On a pensé au fait que nous avons les Jardins de la Méditerranée à côté, mais ensuite les Jardins de la Méditerranée font ce qu'ils veulent, entre guillemets.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Donc, ça, c'est plutôt de leur ressort à eux. Vous voulez rajouter quelque chose ?

Laurence MARTY, OMLB Architecture

On va avoir des études d'impact à faire quand on va rentrer dans les dossiers règlementaires, suite à cette concertation. Et au niveau des services de l'État, de l'ARS et de la DREAL, automatiquement, ils vont nous demander de regarder les effets cumulés entre les projets. Nous, on va le regarder, effectivement, dans toutes les composantes : faune, flore. Tout va être regardé. Tout ça va être traduit dans des dossiers règlementaires qui seront à enquête publique.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

J'imagine que ce projet, si j'ai bien compris, les 2 parties qui étaient là tout à l'heure, l'ont dans les mains depuis longtemps, l'ont étudié depuis longtemps. Et donc, ils ont déjà posé ces questions et vous y avez déjà répondu ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Tout à fait, et ensuite voilà. Aujourd'hui, je ne connais pas exactement l'état d'avancée des projets du département. Ces effets cumulés seront pris en compte au regard de l'état d'avancée des projets du département.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Je comprends bien. Une autre question dans la salle ? N'importe laquelle, on est bien d'accord, maintenant vous pouvez y aller, si vous avez des questions sur ce projet, même sur le début, sur l'histoire qu'on a évoqué au tout début. On peut revenir dessus. Oui, Monsieur, je viens.

Arnaud VIDOR

Bonjour, Arnaud VIDOR, je dirige le parc aquatique situé au Cap d'Agde, Aqualand, et je suis membre du syndicat des parcs de loisir, le SNELAC. Tout à l'heure, vous parliez d'un projet d'investissement de 370 M€, c'est bien ça ? Je pense que vous avez un *business plan* qui est établi, qui tient la route. Par contre, vous n'avez pas parlé de fréquentation de votre parc. J'ai cru entendre parler de 2 millions de visiteurs. 2 millions de visiteurs, c'est proche de la fréquentation du Puy du Fou, du parc Astérix, ce sont de grands parcs, surtout en France. Comment vous répartissez vos 2 millions de visiteurs ? Vous avez une structure qui est plus professionnelle pour les studios cinématographiques et une partie plus loisir. Donc, les 2 millions de visiteurs, comment ils sont répartis sur ces différents ensembles, les 3 pôles que j'ai vus tout à l'heure ?

M. Yann FERNANDEZ, animateur

À titre indicatif, vous avez fait combien, vous, cette année ?

Arnaud VIDOR

C'est un peu exceptionnel, cette année : 130 000 visiteurs.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Et d'habitude ?

Arnaud VIDOR

On est à 200 000, sur 2 mois d'ouverture.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

D'accord, c'est pour comprendre les 2 millions par rapport à vous. Oui, vous n'ouvrez que l'été. Ça va quand même ?

Arnaud VIDOR

Oui, ça va, on a sauvé les meubles.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Vous avez sauvé les meubles, tant mieux, pourvu que ça dure. Alors, est-ce que vous avez étudié ce *business plan* ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Premier point, aujourd'hui, notre ouverture sera annuelle. Il y aura peut-être 15 jours de maintenance durant l'hiver ou autre, mais nos équipements nous permettront d'ouvrir toute l'année. Quand on parle de visiteurs, je ne parle pas de la partie professionnelle. La partie professionnelle, elle va fonctionner : quand il y a un film, c'est 300 ou 400 personnes, mais c'est quelque chose de différent et qui ne touche pas les parties thématiques. Sur les parties thématiques, la jauge de 2 millions de visiteurs... Nous avons fait plusieurs études, nous avons croisé plusieurs données : c'est quelque chose que nous avons fouillé depuis 3 ans. On essaie toujours d'être conservateur dans nos hypothèses. Moi, j'estime qu'au démarrage, on peut taper à peu près sur 1,3 million de visiteurs, pour monter en puissance jusqu'à ces 2 millions de visiteurs après 4 ou 5 années d'exploitation. Si on prend des ratios périphériques, les Écluses de Fonseranes qui sont tout juste à côté, on n'est pas loin des 500 000 visiteurs. Si on prend le village du Père Noël qui est fait tous les ans à Port Barcarès, en

1 mois, c'est 1 million de visiteurs. PortAventura qui est un peu plus loin, mais c'est intéressant d'avoir ces chiffres – avant le contexte sanitaire évidemment –, c'était à peu près 5 millions de visiteurs, depuis qu'il a ouvert son nouveau *land* Ferrari...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

PortAventura, il est quand même beaucoup plus gros que votre projet, on est d'accord ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Ce n'est pas la même chose. Aujourd'hui, PortAventura propose... C'est un parc d'attractions. Aujourd'hui, nous allons proposer des unités de divertissement qui vont être peu novatrices, qui vont être tournées vers les technologies numériques. Les grands univers vont être de grandes boîtes dans lesquelles les propriétés intellectuelles vont nous proposer un certain nombre de licences, de produits. Et nous allons exploiter tout cela de manière numérique et de manière totalement novatrice. C'est quelque chose qui est encore tout neuf et qui nous demande beaucoup de réflexion à ce niveau-là, mais qui intéresse beaucoup de partenaires.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Je parlais de l'Espagne tout à l'heure, avec l'Andalousie et Saragosse. C'est vrai que quand vous allez en Andalousie, pour ceux qui y sont allés, il y a des tournages de grands films...

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Bien sûr, sur les paysages !

M. Yann FERNANDEZ, animateur

D'ailleurs, là-bas, ils appellent les villages Hollywood. Donc, ça pourrait très bien se faire ici, ce n'est pas complètement fou de l'imaginer.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Il n'y a pas de souci. Aujourd'hui, les outils ne sont pas concurrents. Si on souhaite trouver l'équivalent, il faut partir à Londres. Et on connaît aujourd'hui la situation du Royaume-Uni, entre le Brexit et tout ce que l'on peut imaginer. Toutes les grosses productions sont faites à Londres : Marvel, Harry Potter, tout ce que vous voulez. Pourquoi ? Parce que le Royaume-Uni a mis en place un crédit d'impôt compétitif. La France a mis en place le même crédit d'impôt. Londres a les infrastructures, la France ne les a pas. Le Royaume-Uni va sortir de l'Europe, semble-t-il.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

C'est bien parti, normalement.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Une production qui vient se faire au Royaume-Uni, qui bénéficiait de crédit d'impôt, va malgré tout perdre les crédits d'impôt européens. Et le jour où elle va vouloir sortir son film du Royaume-Uni, parce que le film va être estampillé Royaume-Uni, elle va payer des droits de douane aussi. Donc, aujourd'hui, le milieu...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

On a une carte à jouer, c'est ça que vous dites ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

On a une carte à jouer, oui. Et on répond à un besoin. Il y a les Netflix, il y a tout ce qu'on peut imaginer qui cherche de grandes surfaces en production. Si aujourd'hui, on ne saisit pas cette opportunité, je dirais qu'il y en aura un autre en Europe... Le projet partira ailleurs en Europe.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Netflix, ça peut faire partie des clients potentiels ? Parce que là, ils ont de vraies demandes, ces gens-là, et ils ont de l'argent.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Potentiellement.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Donc, on est bien d'accord, Netflix est sur le coup. D'accord.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

C'est bien parce qu'il parle pour moi, donc c'est génial, il pense pour moi.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

J'ai bien compris que vous n'alliez pas répondre à ma question, donc j'avance. Et si vous me dites : « Non, ce n'est pas vrai. »

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Non, ce n'est pas vrai.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Une autre question ici.

Alain RAVAYROL

Oui, toujours Alain RAVAYROL. Il y a quelque chose de gênant : il y a le bluff commercial et les chiffres sur l'emploi. Mais il y a quelque chose que vous avez dit tout à l'heure qui est que les collectivités ont des documents sur vos partenaires, sur la réalité formelle du projet. À ma connaissance, légalement, si les collectivités en disposent, c'est public.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Aujourd'hui, le Domaine de Bayssan est le domaine privé de la collectivité. Ce n'est pas le domaine public.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Monsieur parle des collectivités.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Que ce soit le département ou la ville de Béziers, ils ont aussi des éléments qui restent confidentiels. Quand on traite avec l'implantation d'une entreprise ou autre, ce sont des éléments qui restent confidentiels.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

C'est contractuel, c'est marqué ? Ou c'est juste du verbal ? « Si vous évaporez les choses, moi je ne viens pas ? »

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

C'est marqué.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

D'accord. Mais les Américains, ça ne m'étonne pas que ce soit marqué. Je relance l'idée et vous me dites si je dis des conneries : les collectivités, c'est nous ! Pourquoi le Maire l'a et nous, on n'aurait pas le droit ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Parce qu'aujourd'hui, je ne m'adresse pas à la collectivité en tant que collectivité publique. Je m'adresse à la collectivité en tant que collectivité qui vend un terrain privé.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

C'est trop compliqué pour moi, ça. Je ne suis pas juriste. On ne s'en tirera pas. Si j'ai bien compris, vous êtes tenus, vous n'avez pas le droit.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Un, je n'ai pas le droit, et deux, elles n'ont pas à le divulguer puisque c'est une affaire qui n'est pas publique. C'est un projet privé.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

On est d'accord. À partir de quel moment on pourra divulguer ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

À partir du moment où un certain nombre d'étapes seront passées et où un certain nombre d'éléments qui restent encore à mettre en place auront été réalisés.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

À quel moment ils vont sortir du bois ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

C'est une question de mois. Aujourd'hui, ce sont des calages, des calibrages. La CNDP a validé le dossier le 29 juillet dernier, c'était il y a un mois. C'est un élément important parce que si la CNDP avait retoqué, c'était fini, il n'y avait plus de projet. Donc, le temps que les choses se mettent en place...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Donc, c'est une affaire de mois, mais c'est plutôt 12 mois ou 150 mois ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

C'est plutôt 12 mois.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

D'accord, voilà, au moins, les choses sont claires. Excusez-moi, je suis un peu directif, mais au moins, on a la réponse. Monsieur d'abord, et après je reviens vous voir, parce que vous, vous n'avez pas encore posé de question.

Mickael LAO

Non, pas encore. Je suis Mickael LAO, société CD'ICI BOISSONS : je transforme tout ce qui est légumes et fruits en liquide qui n'est pas encore connu aujourd'hui. Comme on peut le dire, nul n'est prophète en son pays. Aujourd'hui, Toulouse m'a contacté. Pour venir au sujet, vous avez un très beau projet. C'est vrai, vous arrivez avec ce projet établi. Reste à le concrétiser, en espérant qu'il se concrétise. Aujourd'hui, on a de très belles *start-up* sur Béziers, tel que CIME Art, pourquoi ne pas l'évoquer ? Avez-vous contacté tous les forains, les parcs d'attractions qui se trouvent autour ? Aqualand par exemple, l'école CIME Art, Luna Park, pour essayer de voir un peu, avec tout ce qui se fait ici, et essayer de concrétiser ce qui se fait ici avant d'importer quelque chose qui se trouve aux États-Unis ?

M. Yann FERNANDEZ, animateur

C'est quoi votre idée ?

Mickael LAO

Mon idée est de faire un *brainstorming* sur ce qui existe aujourd'hui ici.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Pour que vous les mettiez dans ce projet ?

Mickael LAO

Exactement, si on peut le conclure, tel qu'Aqualand, CIME Art, pourquoi pas ? C'est une réflexion.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Ça ferait partie du projet ? Au lieu d'être concurrent, on serait ensemble ?

Mickael LAO

Et pourquoi pas ?

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Attendez, je ne trouve pas ça idiot, moi.

Mickael LAO

Je ne le vois pas comme une concurrence parce que les États-Unis, ça reste les États-Unis. Là, vous répondez à un besoin, comme Tabernas, c'est exactement là où il y a eu du tournage. Pourquoi pas ?

C'est une réflexion, une question. Je suis loin d'être détracteur. Je dors 3 heures par nuit : si vous avez des questions à poser, je vous y répondrai.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Ah oui, quand même. Mais comment vous faites ?

Mickael LAO

On résiste. Mais voilà ma question : est-ce que vous avez concerté les entreprises qui sont ici ?

M. Yann FERNANDEZ, animateur

L'idée n'est pas bête, je trouve, de l'extérieur. Est-ce que vous l'avez fait, ça ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

C'est quelque chose qui va se faire puisque dans l'idée, il fallait qu'on puisse s'assurer d'un certain nombre de choses. Mais ça sera une réflexion commune. L'idée, c'est de pouvoir créer une véritable destination. Ce qu'on appelle une destination, c'est pouvoir proposer plusieurs activités autour d'un même site, permettant aux gens de rester et de consommer. On parlait d'Orlando tout à l'heure.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Oui, à Orlando, c'est le cas. Vous avez combien ? 5 ou 6 parcs à Orlando ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Beaucoup plus.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Non, mais au total, avec SeaWorld, vous avez au moins 5 ou 6 parcs d'Orlando.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Ces gens-là proposent un ticket commun entre SeaWorld, Universal et ainsi de suite. L'idée, bien sûr, ça va être de travailler avec les entreprises locales. De travailler aussi avec les offices de tourisme et de voir comment on va pouvoir mettre en valeur ce qu'on appelle une destination.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Je comprends, et là, c'est bon pour le monde, évidemment. Plus personne derrière moi ? Allez, vous avez encore le droit à une question. Levez-vous, qu'on vous voit à chaque fois.

Jean-Louis ESCAFIT

Toujours Jean-Louis ESCAFIT de l'ASSECO CFDT France Nature Environnement. Une question très écologique et majeure pour un parc, ce sont les modes de déplacement des visiteurs. Tel que c'est situé, ce sont évidemment les automobiles qui ont la priorité, alors qu'on va avoir un pôle d'échange multimodal à Béziers Centre et qu'il suffirait de mettre en place des bus à hydrocarbures, éoliennes, etc. pour assurer les navettes entre la gare et, éventuellement, entre l'aéroport et le parc.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Alors, qu'est-ce que vous avez imaginé pour les déplacements ? Monsieur a raison, c'est un vrai sujet aujourd'hui.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Aujourd'hui, ce sont des choses qui sont prévues. Le site accueillera une petite gare routière afin de permettre aux personnes qui sont sur les stations en bord de mer ou qui arrivent par train ou avion de rejoindre le site. Ensuite, on a une autoroute qui est parmi les plus fréquentées d'Europe. Les gens qui passent en voiture, on ne manquera pas de les arrêter, on ne leur enlèvera pas la voiture. Mais une fois sur le site, seront mis en place des systèmes de circulation doux. La voiture sera posée et les gens circuleront avec d'autres moyens de circulation sur le site.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

D'accord. Une autre question dans la salle ? Je sens qu'on est en train d'arriver au bout. Je vous sens fatigué. Il y a moins de questions. Ou alors, c'est la chaleur dans la salle. Désolé, on ne peut pas allumer la clim à cause des contraintes Covid, malheureusement. Ce n'est pas pour vous embêter, c'est comme ça. C'est bien vous que j'ai vu lever la main ? Allez-y.

Christiane MARION

Bonjour, Christiane MARION. J'habite à Béziers où j'ai des petits enfants. Je voulais savoir si en plus de loisirs et de commerces, ce projet entraînerait des formations pour les jeunes pour le cinéma ou les jeux vidéo. Est-ce qu'il y aurait aussi des écoles, des formations, privées ou publiques ?

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Vous en avez parlé tout à l'heure, mais il faudrait revenir dessus et remettre des détails, parce que peut-être que Madame ne l'a pas bien entendu.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Un centre de formation est prévu. La compétence de la formation est la compétence de la région, bien évidemment. Nous verrons avec la région comment nous pouvons travailler en bonne intelligence. Ensuite, évidemment, des instituts privés, mais travailler aussi avec des chambres de métiers sur des formations en alternance, c'est prévu. Aujourd'hui, le panel des métiers va être très vaste. On va aller de l'artisanat pour la création de décors jusqu'aux nouvelles technologies pour les jeux vidéo ou les effets spéciaux, mais même pourquoi pas des activités universitaires par rapport à de la recherche pour des productions, costumes de film ou autres, ou d'autres éléments. Par exemple, aujourd'hui, le numérique, on ne sait pas stocker dans le temps la production numérique. Est-ce qu'aujourd'hui, on ne peut pas essayer de trouver, de réfléchir à des choses comme ça pour faire vraiment de ce site un vrai pôle de compétences ?

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Ce qui me fait sourire, c'est qu'en bon geek que je suis, non seulement on parle d'Ubisoft, mais ce qui va me faire rire, c'est que si votre projet fonctionne, vous allez avoir des Toulousains qui vont venir ici alors que d'habitude, on montait à la capitale toulousaine pour le boulot.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Les Toulousains payeront plus cher.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

C'est la vie, c'est comme ça, c'est le cycle. Et à Montpellier, vous avez plein de *start-up*, notamment Ubisoft dans le numérique. Et en France, on a un vrai savoir-faire. Donc, vous avez des gens pas loin, qui ont du savoir-faire et qui pourront venir là pour être un vrai pôle sur les jeux vidéo.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Les jeux vidéo, le numérique, les effets spéciaux, ça balaye tout ça et, je dirais, pas que du secteur. Quand on va sur un plateau aux États-Unis ou autre et qu'on regarde, qu'on discute avec les gens qui font les effets spéciaux...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Ça vous paraît assez grand, là, votre projet ? Si vous avez le savoir-faire français en matière de jeux vidéo, il va y avoir du monde quand même.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

On trouvera les solutions. Mais ce que je veux dire, c'est que quand vous allez sur ces tournages, avec les gens qui font les effets spéciaux, vous parlez français. À Los Angeles, vous avez une communauté importante qui est sur ce domaine-là.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

De toute façon, il y a suffisamment de reportages là-dessus : on sait qu'on est très fort dans ce domaine.

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Mais on ne sait pas le reconnaître et on ne sait pas le valoriser.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Écoutez, j'espère que ce projet le fera. Est-ce qu'il y a d'autres questions dans la salle ? Alors on va afficher les dates d'atelier, comme ça, ça va vous permettre de bien identifier... 2 choses à retenir de cette soirée, à part les questions que vous avez posées, bien entendu. D'abord, les dates et les thèmes des ateliers. Vous pouvez venir aux 5, bien entendu. Ce sont des tables rondes. On sera là

pour vous accueillir. Ça ne sera pas comme là, parce que là on est très nombreux et donc, il faut des règles un peu contraignantes pour que la parole soit assez équitable. Dans le format table ronde, ce sont des ateliers où l'on travaille ensemble, où on fait du *brainstorming*, où tout le monde parle et où tout le monde a envie de dire des choses. Je serai là pour réguler les débats, parce qu'il y a toujours des gens qui parlent plus que d'autres. Donc, les introvertis auront le droit de parler aussi. Je défendrai les introvertis. Par contre, on sera sur des thèmes. Et sur chaque thème, on ira au fond des choses. Et je renouvelle ce que je vous ai dit tout à l'heure : si vous devez amener des idées, si vous avez des choses à dire, si vous voulez modifier des trucs, vous pouvez le faire encore. On est bien d'accord ? On est dans une phase très en amont du projet. Et ça sert à ça, la concertation, c'est-à-dire vous informer, mais aussi que vous donniez votre avis pour peut-être modifier le sujet. Si, sur un de ces ateliers, vous avez envie de modifier des choses ou des choses à dire, vous êtes non pas les bienvenus, vous avez intérêt à venir, on a besoin de vous. Inscrivez-vous et venez. Vous pouvez venir aux 5.

Il y aura la dernière concertation publique au mois d'octobre, fin octobre, le 27, ici, pour faire le point sur les ateliers, pour faire le point sur l'avancée du projet. J'imagine que M. GRANJA arrêtera de nous dire : « Je ne peux pas vous le dire. » Au bout d'un moment, il dira les trucs.

Les 2 garants, vous voulez dire quelque chose ?

François TUTIAU, garant

En fait, pour vous inciter à vous inscrire aux ateliers, allez sur l'adresse www.studios-occitanie-mediterranee-bayssan.fr. Vous pouvez vous préinscrire. Avant chaque atelier, vous aurez une fiche technique. Il y aura les sous-thèmes qui fonderont les tables rondes. Le fonctionnement est assez simple, en 3x8, c'est-à-dire que nous limitons à 25 personnes – 30 avec les intervenants – les ateliers : 3 tables de 8 personnes en moyenne, avec un animateur ou un expert. Et pour chaque table ronde, c'est un des membres de la table ronde qui se désignera rapporteur – non pas l'animateur – et qui rendra compte des travaux de sa table ronde. Il y aura donc 3 comptes-rendus et, à la fin, une synthèse. Et la synthèse générale des travaux sera publiée sur le site Internet. C'est vraiment de la construction. Et vraiment, je vous incite à venir aux ateliers. Il y aura, pour chaque table ronde, quelqu'un qui aura la connaissance. Par exemple, si je prends les impacts environnementaux, pourquoi pas un représentant de FLE qui assure l'animation d'une table ronde. Pour l'aspect socio-économique, quelqu'un de la Chambre des métiers ou de la CCI, etc. Toutes ces tables rondes fonctionneront sur ce principe-là, c'est-à-dire un principe un peu de construction.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Merci beaucoup. Je voudrais d'abord vous remercier tous les 4 d'être venus et de vous être pliés à ce truc. Ce n'est pas votre boulot au quotidien d'être dans la lumière et de parler dans un micro. Moi, je trouve qu'on peut vous applaudir pour vous remercier.

Applaudissements.

Je ne vais pas vous mettre la pression, mais vous avez senti que les gens vous disent : « C'est génial, on y va. Donc, tu as intérêt à réussir. » C'est ça que ça veut dire. Donc, vous avez intérêt à réussir. Vous n'avez pas le droit à l'erreur, on est bien d'accord. Il y a une vraie attente et votre truc fait rêver. C'est l'avantage aussi du cinéma, c'est que vous nous avez foutu des étoiles dans les yeux. Maintenant, il va falloir passer du rêve à la réalité et il faut transformer. On attend du monde sur les ateliers. Et pour la dernière concertation, M. GRANJA, vous reviendrez ici, avec toute l'équipe pour faire le point d'ici un mois et demi, le 27 octobre. Est-ce que vous avez un tout dernier mot avant de conclure ?

Bruno GRANJA, maître d'ouvrage

Non. Tout simplement vous remerciez d'être venus ce soir. Et surtout, le but aujourd'hui est vraiment d'ancrer le projet dans le territoire et de pouvoir travailler avec tout le monde afin de faire de ce projet une vraie réussite.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Vous avez remarqué que, malgré les contraintes du Covid, la salle était pleine, avec les contraintes qu'on a de vous séparer un peu. Ça montre bien que le projet est important pour eux. Donc, il ne faut pas se tromper, je vous le dis. On vous mettra la pression pour que vous réussissiez, et on ne vous lâchera pas, jusqu'au bout, pour que vous nous donniez les garanties dont vous ne nous avez pas totalement parlé.

Maintenant, à moi de remercier la technique qui est masquée et chauffée : le cadreur, les gens qui nous envoient les films et qui enregistrent cette soirée. Et puis l'organisation avec Nathalie. Là, vous pouvez les applaudir tous d'un coup parce qu'eux aussi font du bon boulot. Bravo à eux.

Applaudissements.

Merci aux garants. Juste une question : ça s'est bien passé pour vous ou pas ? Vous ne nous avez rien dit, NADAL ? Faites-moi un petit *passing-shot*, NADAL.

Emmanuel NADAL, garant

Je trouve qu'effectivement, d'abord la population était assez importante. On a dit que vous étiez limité, mais en fait tout le monde était là, en quantité importante. Deuxièmement, les interventions des personnes ont été particulièrement travaillées. Même si vous semblez manquer d'information, finalement, j'ai ressenti que vous aviez déjà lu le dossier ou en tout cas consulté le dossier. Ça, c'est très intéressant.

Nous, ce qu'on vous souhaite, c'est que le maximum d'entre vous donne un avis, quel qu'il soit. S'il vous semble évident, ce n'est pas grave que ce soit évident. Si vous êtes nombreux à donner des avis évidents, on en tirera des leçons. Nous, ce qu'on cherche à faire, c'est vous aider à vous exprimer. Notre rôle en tant que garant, c'est de contrôler que toutes les conditions sont réunies pour que nous puissions recevoir votre parole. Donnez-la-nous. Merci.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Combien de fois on vous demande par jour si vous êtes de la famille ?

Emmanuel NADAL, garant

Des fois, je le reconnais quand il gagne. Mais il perd, je dis non.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Ça n'arrive pas souvent, ça ! Mais vous n'en faites pas partie ?

Emmanuel NADAL, garant

Non, je n'en fais pas partie. Je suis de la même région, mais...

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Mais vous êtes d'origine espagnole ?

Emmanuel NADAL, garant

Tout à fait.

M. Yann FERNANDEZ, animateur

Merci beaucoup. *Gracias, Señor.* Allez, bonne soirée à vous toutes et à vous tous. Merci pour votre participation et portez-vous bien.

Applaudissements.